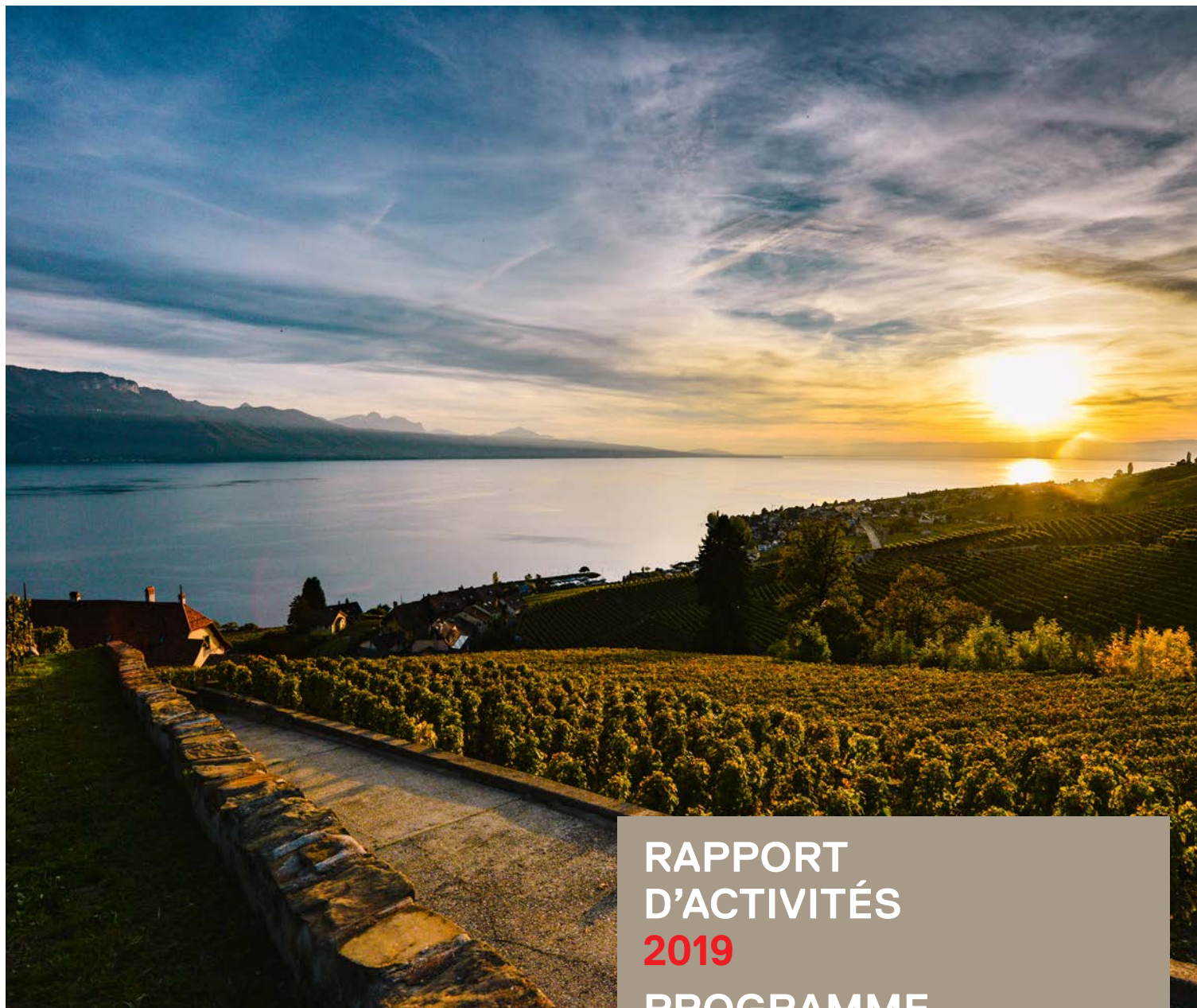




RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2020

101^{ème} ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS
28 août 2020 — Bussigny VD



FÉDÉRATION
ROMANDE
DES ENTREPRISES
DE CHARPENTERIE
D'ÉBÉNISTERIE
ET DE MENUISERIE

Pour faciliter la lecture de ce fascicule,
le masculin est utilisé pour désigner les
deux genres.

IMPRESSUM

Éditeur

FRECEM
Fédération Romande des Entreprises de
Charpenterie, d'Ébénisterie et de Menuiserie
Le Mont-sur-Lausanne

Photo couverture

Lavaux
©Maude Rion

Impression

Glasson Imprimeurs Editeurs SA, Bulle

TABLE DES MATIÈRES

5	Bienvenue dans le canton de Vaud!
6	Avant-propos
7	Comité directeur FRECEM
8	Formations professionnelles pour menuisiers, ébénistes et charpentiers
8	Formations professionnelles initiales
13	Concours pour apprentis
15	Formations professionnelles supérieures
21	Communication
22	IDB, l'Industriel du bois
25	PROKALK
25	SETRABOIS, solution de branche
26	Tarification SUVA
27	Convention collective de travail
29	Représentation et collaboration au niveau national
30	Etat des membres
31	Comptes
35	Remerciements
36	Annexes

BIENVENUE DANS LE CANTON DE VAUD!



Chères et chers ami-e-s,

Le Groupe professionnel vaudois des métiers du bois est heureux de vous accueillir à Bussigny, dans un ouest lausannois dynamique, en pleine mutation stratégique, autant sur le plan des infrastructures de mobilité que sur celui de l'habitat. Oui, la montée en puissance économique de l'Arc lémanique engendre de fortes mutations, dans les centres urbains et leurs périphéries.

C'est dire les potentialités d'un canton qui investit très fortement dans ses bâtiments et ses infrastructures – jusqu'à 2,6 milliards de francs d'ici 2022 –, pour faire face à une croissance démographique exponentielle et aux défis de l'efficacité énergétique.

Dans un tel contexte, malgré des conditions difficiles, le secteur de la construction a su retrouver ses manches; actuellement, l'activité reste soutenue avec des réserves supérieures à six mois. Les demandes de permis de construire se maintiennent à un niveau toujours élevé, plus de 1000 au troisième trimestre 2019.

Les métiers du bois sont à l'unisson – les surélévations d'immeubles sont de vraies opportunités pour nos professions. Mieux encore : grâce au partenariat de l'Ecole de la construction à Tolochenaz avec les Jeux Olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020, le bois a été à l'honneur au début de l'année dans le canton. La flamme olympique a brûlé sans vaciller, alimentée par des pellets, dans la vasque surplombant une structure fabriquée par des apprentis vaudois venant de nombreux métiers et de diverses écoles, parmi lesquels des menuisiers et des charpentiers l'ont entièrement revêtue de bois. Les podiums de remise des médailles ont été conçus de la même façon.

Il est vrai que notre Groupe professionnel – 250 entreprises, 2300 collaborateurs – est rattaché à la Fédération vaudoise des entrepreneurs, ce qui nous donne l'occasion de contribuer à de tels événements. Mais cela est aussi dans l'intérêt de ses membres qui profitent ainsi de prestations ne cessant de s'élargir. Les dernières en date représentent un grand pas en avant. Par exemple, la plateforme Myentrepreneurs+ met désormais à leur portée une gestion simplifiée du personnel. Egalement, une nouvelle formation permet aux professionnels du bois, entre autres, de valoriser un savoir-faire avéré et de se perfectionner là où on ne les trouvait pas toujours: spécialiste en patrimoine culturel bâti. Puis, dans le domaine de la formation initiale, une initiative qui porte ses fruits, soit l'organisation de journées Trouve ton apprentissage! avec des ateliers d'initiation suivis de speed-datings mettant en relation directe employeurs et candidats à un apprentissage.

Où l'on s'aperçoit, finalement, que l'argent à lui seul ne suffit pas: professionnalisme, éthique, imagination et courage sont de vraies valeurs que vous et nous portons tous ensemble. Cela sans doute le saviez-vous déjà. Ajoutons l'union, construction romande en étant la meilleure illustration.

Michel Ducommun
Président du Groupe bois vaudois
Membre du comité directeur de la FVE



AVANT-PROPOS



Le changement est de retour....acceptons le sans détour

Avant de me mettre à écrire cet avant-propos, je me demandais si je devais faire un texte sur l'année écoulée ou si j'allais évoquer les défis qui nous attendent, la tendance étant de faire un peu des deux.

Et puis un matin, Nikolina est venue dans mon bureau pour m'annoncer qu'elle mettait fin à notre collaboration pour donner un autre sens à sa vie.

La question du texte sur le passé ou le futur venait de trouver une réponse pour le moins inattendue, mais bien réelle et donc annonceuse de ce terrible moment qui s'appelle le changement.

Ainsi, vous avez le dernier rapport annuel de la FRECEM établi sous l'égide de Nikolina.

Permettez-moi de la remercier en votre nom pour tout ce qu'elle a apporté à notre association durant les plus de 5 ans passés à notre service.

Je te souhaite bon vent dans la nouvelle direction que tu as choisie et ne peut que te dire

MERCI NIKOLINA

Alors ce changement doit-il nous faire peur ? Non, car il fait partie de notre vie et il est pour nous tous l'occasion de revisiter nos processus, de modifier nos habitudes, de sortir de nos zones de confort et surtout de nous améliorer.

Beaucoup de projets importants étaient prévus dans les prochains mois, ayant trait notamment à la formation supérieure, à la solution de branche, au mandat du secrétariat de la CPP-SOR ou à l'organisation interne de la FRECEM. Le départ de Nikolina va nous permettre de réfléchir à toutes ces choses de façon différente et novatrice. Finalement cela nous donnera l'occasion d'optimiser nos ressources et de trouver un nouvel élan positif dans nos activités journalières.

Je ne voudrai toutefois pas oublier de féliciter Jérémie Droz pour sa magnifique médaille de bronze aux championnats du monde à Kazan et relever que les métiers du bois ont chacun apporter une médaille à la délégation helvétique. Bravo à tous.

2020, c'est également les 100 ans de notre IDB L'INDUSTRIEL DU BOIS et Nathalie Bocherens, notre rédactrice, vous a concocté quelques pages spéciales que vous pourrez

découvrir dans chaque parution mensuelle et ce jusqu'à la fin de l'année.

Nos métiers avec passion, telle est notre accroche et soyez certains que la passion est également le moteur des collaborateurs de la FRECEM.

Pour terminer je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport annuel et vous souhaite une très agréable journée dans le pays de Vaud.

Daniel Bornoz
Directeur FRECEM



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2020



COMITÉ DIRECTEUR FRECEM

Selon les statuts, le comité directeur de la FRECEM fixe la politique générale de la Fédération et supervise l'activité du secrétariat.

La direction exécute les décisions des organes de la FRECEM, assure le bon fonctionnement, gère les finances, suit les affaires courantes et représente la FRECEM par délégation du comité directeur.

Dans l'exercice sous revue, le comité directeur et la direction se sont réunis à 6 reprises, soit les :

8 février 2019	à Bulle	FR
20 mars 2019	à Delémont	JU
23 mai 2019	à Champex-Lac	VS
19 juin 2019	à Genève	GE
28 août 2019	à Corcelles	NE
13 novembre 2019	à Granges	VD

Les principaux sujets traités furent :

- » Comptes et bilan de l'exercice 2018
- » Préparation de l'assemblée des délégués 2019
- » Subventions fédérales pour les examens professionnels supérieurs

- » Réforme de la formation professionnelle supérieure pour menuisier-ébéniste
- » Réforme de la formation professionnelle supérieure pour charpentier
- » Situation des apprentissages CFC | AFP
- » Promotion des métiers
- » Boucllement comptable 2019
- » Adoption du budget 2020
- » Prise de position sur les sujets soumis à votation et touchant aux activités FRECEM
- » Sécurité au travail, exigences et collaboration avec la SUVA
- » Collaboration et relation avec nos partenaires principaux (VSSM, HBCH, SEFRI, etc.)
- » Position FRECEM sur la participation au système d'information de l'alliance de la construction (SIAC)
- » Organisation des Championnats Romands pour nos métiers

FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR MENUISIERS, ÉBÉNISTES ET CHARPENTIER



FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES

Généralités

Les thèmes actuels dans la formation initiale sont la digitalisation (supports de cours, enseignement, outils de dessin), le contrôle de l'application des réformes et la révision quinquennale.

Pour donner un exemple concret et réaliste de la situation, les cantons de Fribourg et du Valais ont pour objectif de commencer la rentrée 2020 avec l'enseignement numérique dans les classes de charpentier.

Le BIN en collaboration avec le GEB a également développé la plate-forme BIN-EDUCA. Voilà que l'enseignement et les connaissances sont partagés entre les différents centres.

BIN-EDUCA pour les menuisiers-ébénistes et E-Book pour les charpentiers, il est presque ironique de dire que nos apprentis sont « à la page ».



Les points généraux à améliorer sont la communication ainsi que la collaboration entre les 3 lieux de formation (école professionnelle, centre de cours inter-entreprises et entreprise). Nous devons également donner plus d'informations sur la formation en général, comme, notamment, la conférence 4.0 sur la digitalisation en vue de la prochaine réforme des charpentiers CFC. Nous devons également être attentifs à continuer d'uniformiser la formation au niveau national tout en gardant une certaine flexibilité dans nos cantons.

La collaboration avec nos homologues suisses-allemands est chaque jour meilleure. Le travail et l'investissement des romands dans les groupes de travail et commissions impliquent la collaboration et l'implication de la Suisse romande dès le commencement des travaux. Nous sommes beaucoup plus réactifs afin de ne pas subir et suivre.

Aide-menuisier AFP

Les documents en lien avec la formation ont été adaptés et validés par les diverses commissions. Ils sont entrés en vigueur au 1er janvier 2020.

Comme prévu au préalable, les documents en lien avec le travail final sont calqués sur les documents TPI pour la formation CFC, ceci afin de faciliter les tâches des supérieurs professionnels et des apprentis.

Le plan de formation a été légèrement corrigé et les dispositions d'exécutions éditées en Suisse romande.

La prochaine réforme de l'AFP se fera en accord avec la prochaine réforme du CFC.

Menuisier CFC / Ébéniste CFC

Le travail des membres de la FRECEM, dans les commissions d'élaboration des tâches, est très apprécié. La bonne collaboration porte ses fruits, les demandes et sensibilités romandes sont écoutées et intégrées dans la conception des tâches.

Les examens étant nationaux, il est parfois difficile de trouver les bons compromis et de décider à quel moment une différence peut exister entre la version allemande et la version française.

La commission de la formation initiale CFI, sur les recommandations de la commission de développement et qualité D&Q, a décidé qu'il était de notre responsabilité de faire en sorte que les examens soient les plus unifiés possibles dans toute la Suisse.

Ceci est également dû à la bonne collaboration actuelle avec les services de la formation cantonaux. La FRECEM et le VSSM ont le mandat et la responsabilité d'élaborer des procédures de qualification au niveau suisse. Suite aux différents changements, ces dernières années, les rôles de chacun ont été rappelés et clarifiés pour éviter des coûts et du travail à double.

Praticien sur bois AFP

Tous les candidats suivent les cours à l'Ecole de Morges pour la théorie et à l'Ecole de la Construction de Tolochenaz pour la pratique.

Les effectifs sont en augmentation. Cette année, il y a le double de candidats inscrits pour les procédures de qualifications, soit 12.

Cette augmentation est due au fait que les apprentis CFC en difficulté sont plus facilement réorientés dans la voie AFP, ceci afin d'éviter un échec après une formation de 4 ans.



FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES

Afin d'étoffer la liste des experts AFP, une formation avec l'IFFP a été organisée en novembre 2019.

Une trentaine de personnes a participé.

Charpentier CFC

La deuxième session d'examens sous la nouvelle réforme confirme la satisfaction générale de celle-ci.

La commission de surveillance CIE accueille un membre romand en plus. Cette commission est l'organe de contrôle qui assure une application du plan de formation et des divers règlements dans les cours CIE.

Les rapports d'audits, suite aux visites dans les différents centres ont démontré qu'il y avait une grande différence entre certains cantons. Il est donc nécessaire de faire des mises au point afin d'assurer une formation uniforme dans toute la Suisse.

Dans le cadre de la prochaine révision quinquennale, un sondage national édité dans les 3 langues a été soumis aux :

- » Entreprises
- » Ecoles professionnelles
- » Centre CIE
- » Chefs-experts
- » Apprentis et jeunes diplômés

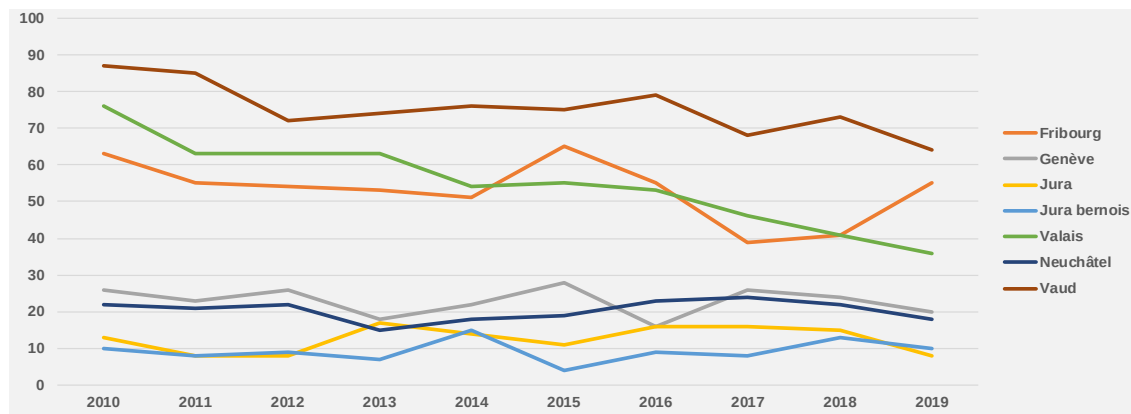


400 réponses environ ont été recensées. Les résultats sont en cours de traitement par la commission de développement et qualité. Ils devraient donner lieu à des groupes de travail qui analyseront ces données afin d'effectuer les changements nécessaires ou demandés. Une révision totale ne devrait pas avoir lieu sachant que la dernière réforme est récente.



FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES

Evolution | CFC de menuisiers et d'ébénistes délivrés par canton romand



Procédures de qualification 2019 | Menuisier CFC et Ebéniste CFC en Suisse romande

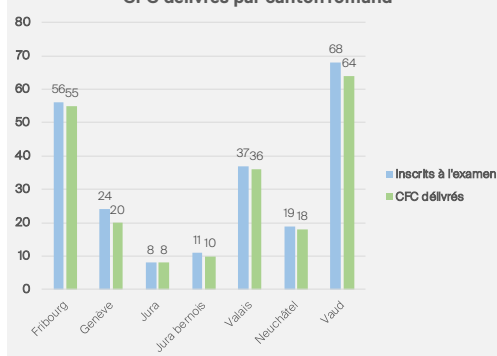
Taux d'échec et de réussite
Menuisier CFC et Ebéniste CFC



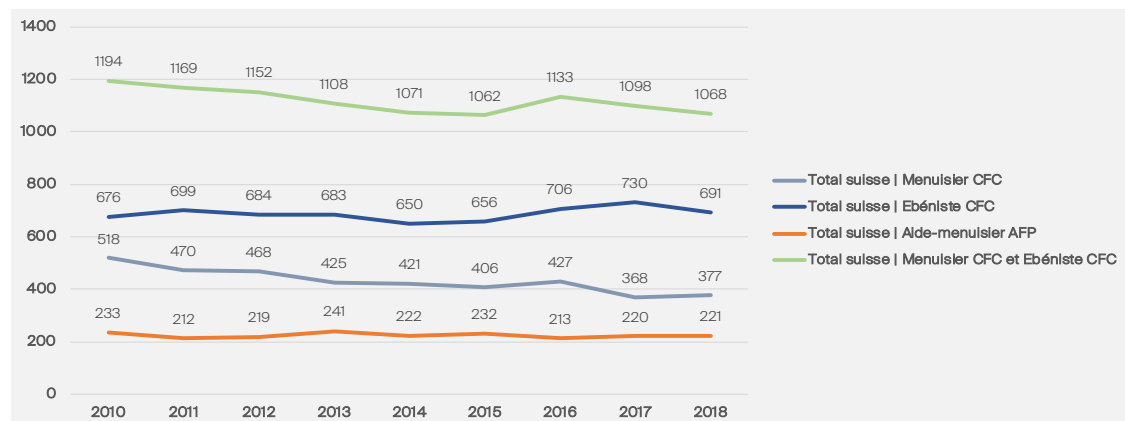
Taux d'échec et de réussite
Aide-menuisier AFP



Nombre de candidats inscrits à l'examen et
CFC délivrés par canton romand



Evolution | CFC de menuisiers, CFC d'ébénistes et AFP d'aides-menuisiers délivrés au niveau suisse

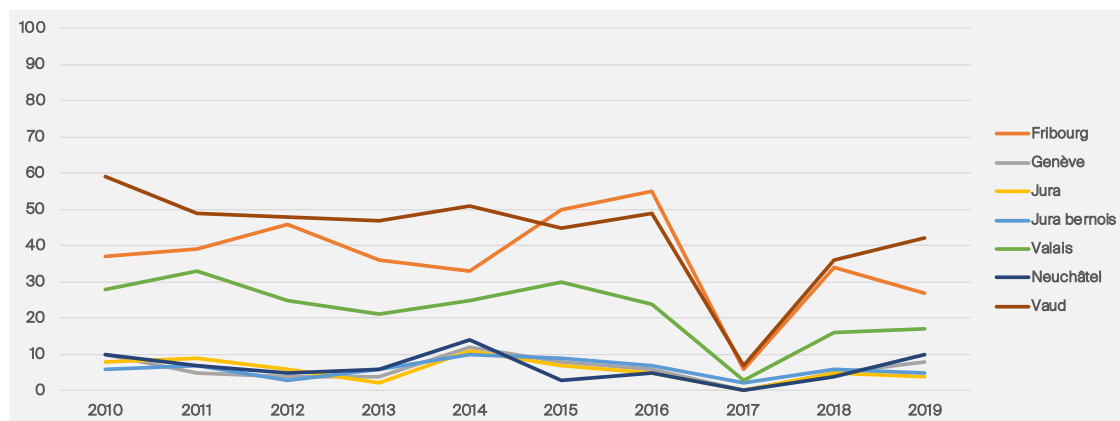


Sources : Suisse Alémanique et Tessin par l'Office fédérale de la Statistique (OFS) / Romandie par les sous-commissions cantonales pour les Procédures de qualification



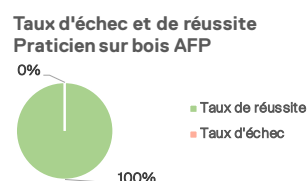
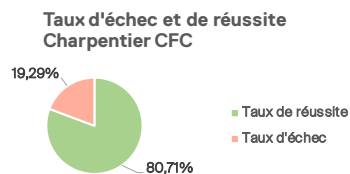
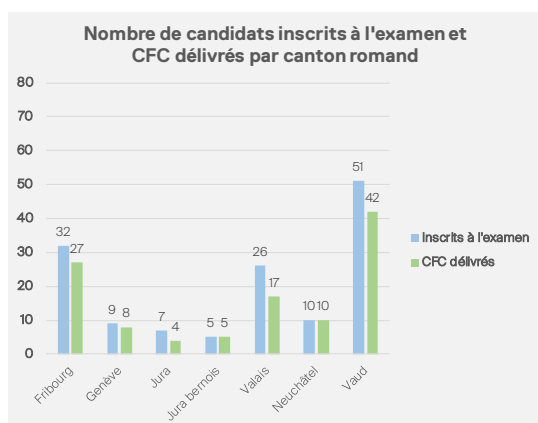
FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES

Evolution | CFC de charpentiers délivrés par canton romand

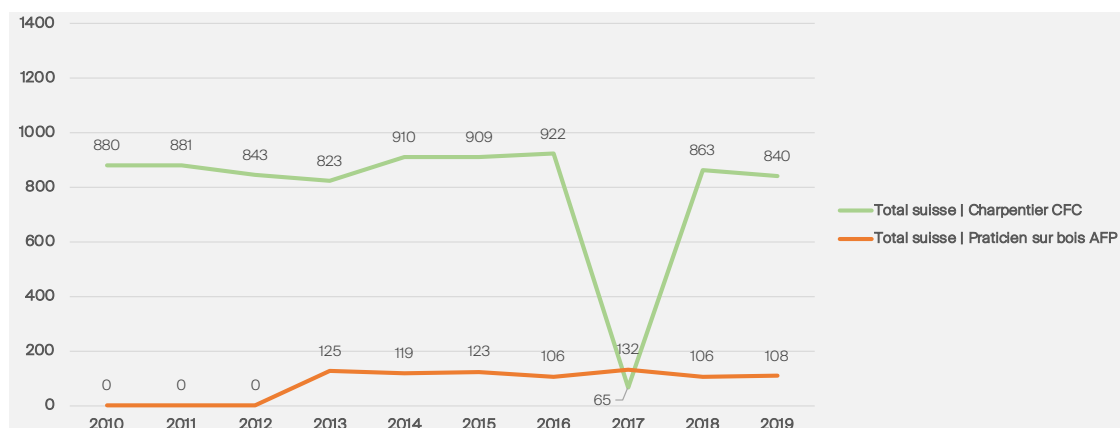


*L'année 2017 était une année de rattrapage pour les candidats sous l'ancienne ordonnance qui comptait alors 3 ans de formation

Procédures de qualification 2019 | Charpentier CFC en Suisse romande



Evolution | CFC de charpentiers et AFP de praticiens sur bois délivrés au niveau suisse



Sources : Suisse Alémanique et Tessin par Holzbau Schweiz / Romandie par les sous-commissions cantonales pour les Procédures de qualification

CONCOURS POUR APPRENTIS



Généralités

Le cycle des concours Kazan 2019 est maintenant terminé avec un franc succès concernant nos métiers.

Le nouveau cycle de concours pour les championnats du monde à Shanghai a débuté.

Championnat du monde à Kazan, Russie – Worldskills 2019

Le championnat du monde des métiers a eu lieu en Russie, dans la ville de Kazan, du 22 au 27 août 2019.

Les 3 candidats représentant nos métiers dans l'équipe suisse ont rapporté chacun une médaille.

Classement des candidats dans leur catégorie :

3ème place, Bronze	Jérémy Droz	Menuiserie
2ème place, Argent	Samanta Kämpf	Ebénisterie
2ème place, Argent	Rafael Bieler	Charpenterie

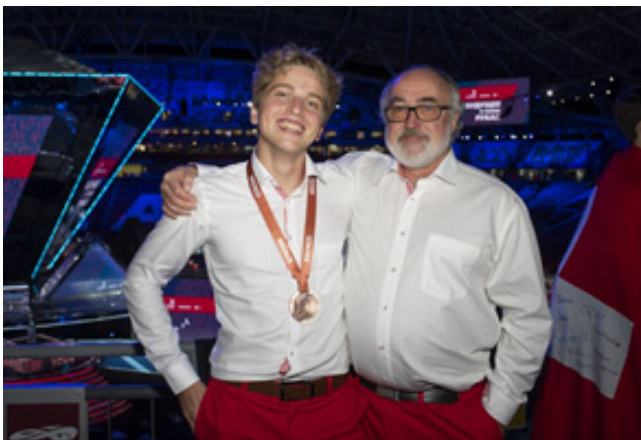
C'est une belle image des métiers du bois et de notre système de formation suisse.

On peut relever que nous sommes parmi les meilleures au monde et le meilleur pays au niveau européen.



La FRECEM félicite chaleureusement Jérémy Droz pour sa médaille de bronze.

La FRECEM remercie Roger Huwyler pour son dévouement et son investissement depuis de nombreuses années dans les domaines des concours.



Championnat suisse des charpentiers - Holz 2019 Bâle

La finale suisse a eu lieu à Foire de la Holz à Bâle du 15 au 19 octobre 2019. Il n'y avait pas de romand pour cette édition.

Championnat cantonal 2019-2020

Le nouveau cycle des concours a repris avec les championnats cantonaux. Ils ont eu lieu dans les différents cantons dans la période d'août 2019 à février 2020.

Ces championnats ou sélections qualifient les apprentis aux championnats romands.

Championnat romand 2020

Du 1er au 4 avril 2020 auront lieu les championnats romands des charpentiers et des menuisiers-ébénistes.

Les deux associations genevoises, l'ACM et le gGmb organisent les deux concours en collaboration avec le CFPC. C'est dans le cadre des journées européennes des métiers d'art que le Centre de formation professionnel de la construction à Ternier-Genève accueillera les jeunes espoirs de nos métiers.

La FRECEM peut s'appuyer sur les deux chefs-experts pour tout ce qui a trait aux concours. Roger Huwyler pour les menuisiers-ébénistes et Raphaël Baumberger pour les charpentiers.



CONCOURS POUR APPRENTIS

Championnat européen pour apprentis charpentier – Klagenfurt 2020

Le championnat européen des charpentiers se dérouleront à Klagenfurt du 1er au 6 septembre 2020, dans le cadre de l'internationale Holzmesse Klagenfurt (salon international pour les forêts, le sciage, le bois, la menuiserie, le transport et la bio-énergie). Les 3 suisses sélectionnés par le National Team iront défendre les couleurs de la Suisse.

Actuellement il y a deux candidats romands qui s'entraînent et participent aux qualifications pour faire partie des 3 sélectionnés, il s'agit d'Elias Gogniat et Nathan Francey.

Nous leur souhaitons plein succès.

Sélection des charpentiers par le National Team pour le championnat Suisse à Berne – SwissSkills 2020

La sélection du National Team en vue de la participation au championnat suisse aura lieu le 6 juin 2020.

Les 12 meilleurs candidats seront sélectionnés pour les SwissSkills.

Afin d'informer au mieux les apprentis sur le cursus des charpentiers, la FRECEM est passée dans toutes les classes de 3ème année pour une présentation.

La FRECEM remercie les jeunes motivés qui ont procédé aux présentations dans les classes afin d'avoir un langage de jeune à jeune. De plus, ces jeunes ont participé ou participent encore aux concours.

Un grand merci à Rémy Forster, Raphaël Baumberger, Nathan Francey et Elias Gogniat pour leur engagement.



Championnats du Suisse à Berne – SwissSkills 2020

Les prochains SwissSkills auront lieu à Berne du 9 au 13 septembre 2020.

Les candidats tenteront de se qualifier pour continuer l'aventure jusqu'au championnat du monde dans le cadre des entraînements et des manches de qualification de l'équipe suisse des menuisiers et ébénistes.

Les 9 candidats de l'équipe suisse seront accueillis le 6 juin 2020 pour une manche qualificative dans une entreprise romande encore à définir.

Le centre CPMB de Colombier, lui, accueillera la même équipe suisse pour un entraînement de 3 jours du 6 au 8 août 2020.

Championnat du monde à Shanghai, Chine – Worldskills 2021

Les prochains Worldskills auront lieu à Shanghai du 22 au 27 septembre 2021.





FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUPERIEURES

Généralités

La FRECEM organise, co-organise ou pilote la formation professionnelle supérieure nationale ainsi que les examens y relatifs pour les menuisiers, ébénistes et charpentiers de toute la Suisse romande, soit pour les qualifications professionnelles suivantes

Menuisier-ébéniste

- » Spécialiste de fabrication (diplôme FRECEM / VSSM)
- » Chef de projet en menuiserie-ébénisterie avec brevet fédéral
- » Chef de production en menuiserie-ébénisterie avec brevet fédéral
- » Maître menuisier avec diplôme fédéral
- » Maître ébéniste avec diplôme fédéral

Charpentier

- » Chef d'équipe charpentier diplôme FRECEM
- » Contremaître charpentier avec brevet fédéral
- » Maître charpentier avec diplôme fédéral
- » Technicien ES, post grade Gestion d'entreprise diplôme BFH

Toutes ces activités de perfectionnement de la FRECEM ou de ses associations cantonales sont des formations en cours d'emploi avec enseignement dispensé les vendredis, samedis et parfois le soir et même en semaine bloc.

Bien que très exigeantes pour les candidats, ces formations sont à notre grande satisfaction, bien fréquentées.

Menuisier-ébénistes

Les examens de Spécialiste de fabrication se sont déroulés, pour la théorie, le 14 juin 2019 à Martigny et à Bulle. Les examens pratiques ont été organisés les 27 et 28 juin 2019.

Ces derniers comportent 2 modules :

Fabrication: écrit, projet et pratique
Formation/Gestion: écrit et travail d'approfondissement

22 candidats se sont présentés à Bulle. Tous ont réussi.
23 candidats se sont présentés à Martigny. 20 ont réussi.

Dès le 1er janvier 2020, et suite aux propositions de la CAQ, La FRECEM a décidé de ne plus délivrer de diplôme associatif de Spécialiste de fabrication. Les modules de formation restent toutefois inchangés.

Un examen de rattrapage du module Exécution de mandat a été organisé le 22 août 2019.

7 candidats se sont présentés à Martigny. 2 échecs sont à déplorer.

Le nouvel examen Gestion de mandat (nouvelle dénomination) s'est déroulé le 14 décembre 2019 réunissant 20 élèves sur les sites de Tolochenaz et Martigny.

Les examens de Chef de projet se sont déroulés à l'EPASC à Martigny durant la période du 2 au 3 octobre 2019.

19 candidats se sont présentés aux examens, 11 ont réussi.

L'ensemble des 33 élèves ayant suivi les premiers cours en vue de l'obtention de la maîtrise fédérale ont pu se présenter aux examens finaux. Le premier examen pour l'obtention de la maîtrise fédérale s'est déroulé, pour la partie 1 (écrit) du 6 au 8 mai 2019 à Tolochenaz. La partie 2 (travail de diplôme) s'est déroulée dès le 8 octobre 2019, également à Tolochenaz.

La FRECEM a mis en place 2 examens de modules de rattrapage, ce qui a permis à ce que l'ensemble des inscrits acquièrent les 3 certificats de modules leur permettant de se présenter aux examens finaux. 32 d'entre eux peuvent prétendre au titre de Maître menuisier-ébéniste.

Une deuxième session de cours pour l'obtention du diplôme de maîtrise "nouvelle version" s'est ouverte en automne 2019:

14 élèves ont débutés le module Création-Conception.
16 élèves ont débutés le module Conduite d'entreprise, niveau de base.

Nous décomptons 6 techniciens issus des écoles supérieures de Bienne et de Genève qui font partie de ces groupes. Les autres participants sont issus de la formation menant au brevet de chef de projet ou à l'ancien brevet de contremaître.

La CAQ - Commission d'Assurance Qualité - s'est réunie à de nombreuses reprises afin d'approfondir les différents profils de qualifications, les directives et règlements d'examen.

Une commission CEFS - Commission pour les examens de formation supérieure en menuiserie-ébénisterie a été créée il y a quelques années. Cette dernière s'est rencontrée au Chalet de Bataille le 27 novembre afin de permettre un échange avec un grand nombre de responsables impliqués dans les modules de formation.



FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUPERIEURES

La formation supérieure se décrit en 7 modules répartis ainsi (nouveaux noms dès le 1er janvier 2020):

Chef de projet avec brevet fédéral (CPROJ)

- » Module Gestion de la Formation (MOD GF)
- » Module Gestion de la Réalisation (MOD GR)
- » Module Gestion de Mandat (MOD GM)
- » Module Gestion de Projet (MOD GP)

Maître menuisier-ébéniste avec diplôme fédéral (MME)

- » Module Création - Conception (MOD CC)
- » Module Conduite entreprise, niveau de base (MOD CEB)
- » Module Conduite entreprise, niveau avancé (MOD CEA)

Charpentier

Les cours pour les chefs d'équipe (ancien règlement) se sont terminés par un examen les 10 et 11 janvier 2020 à Tolochenaz, comprenant un total de 31 candidats inscrits. 1 personne était malade et n'a pu réaliser son épreuve. 25 nouveaux diplômés FRECEM ont reçu leur sésame lors de la cérémonie organisée le 20 mars 2020.

Les examens de contremaître se sont déroulés du 14 au 18 octobre 2019 sur le site de Tolochenaz. 43 candidats se sont présentés et 33 ont réussi leur épreuve avec succès. Ils se sont vu remettre leur diplôme lors de la cérémonie de remise des diplômes organisée par Holzbau Schweiz, à Olten, dans les nouveaux locaux de Velux.

8 des nouveaux diplômés ont débuté le cours passerelle ouvrant les portes aux prochains cours de maîtrise qui débiteront à la rentrée de cet automne.

Réforme de la formation supérieure charpentier

Nous avançons dans le processus d'implémentation des nouvelles formations supérieures de charpentier.

La refonte complète des professions a permis de réorienter les profils professionnels des formations.

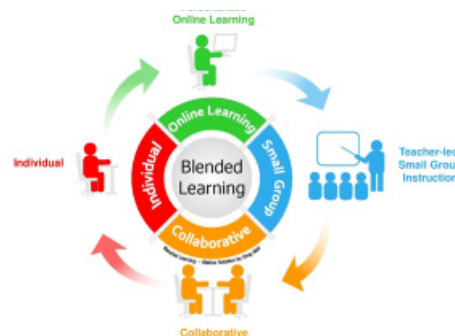
Le chef d'équipe, aboutissant à l'obtention d'un brevet fédéral, sera orienté atelier ou chantier.

Les compétences seront accentuées pour le contremaître et la technique n'aura plus de secret pour ce dernier.

Quant au maître charpentier, son orientation ne comportera pas de technique et se dédiera à la gestion et le management d'entreprise.

Nous rappelons que les formations dispensées jusqu'à aujourd'hui étaient de bon niveau. Malgré tout, le métier a évolué et l'enseignement est maintenant axé sur l'avenir. La formation subit une mutation complète et se concentre sur la digitalisation, déjà en phase de lancement dans la formation initiale. Ces changements permettront, comme largement souhaité dans toute la Suisse, l'unification des supports de cours et un apprentissage "sans papier".

Le choix de la plateforme se porte sur KONVINK (produit par Ectaveo), proposée par Holzbau Schweiz.



KONVINK



Naturellement, de tels changements ne sont pas anodins et impliquent une remise à niveau des périodes d'enseignements. De nouveaux enseignants seront accueillis pour enseigner les nouvelles matières.



FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUPERIEURES

Dans le but de rassembler les forces nécessaires afin de mener à terme le travail, nous avons créé la Commission d'Assurance Qualité Romande pour la formation supérieure des charpentier (CAQ CHR).

Elle se détaille en 4 sous-groupes: chef d'équipe, contremaître, maîtrise et enseignement.

Nous recrutons encore des personnes pour compléter les groupes, notamment pour la digitalisation et les moyens didactiques.

FRECEM Information CAQ CHR | 19.09.2019 | 8

FRECEM Directeur technique et formation	Emmanuel Chassot	CAQ CHR Responsables	COMMISSIONS NATIONALES Délégués nationaux
Secrétariat	FRECEM		
Président CAQ CHR Commission assurance qualité romande	Jean-François Dierens	Jean-François Dierens	
Commission centrale suisse	Joli Morard (VD)	Joli Morard	
Commission CECH (2 personnes min) membres commission nationale CECH	Philippe Volet (VD) Aurélien Besson (VS) Alban Labou (GE) Sylvain Morand (VS) Christian Wäschler (FR)	Alban Labou	Alban Labou Aurélien Besson Philippe Volet Sylvain Morand
Commission CMCH (2 personnes) membres commission nationale CMCH	Joli Morard (VD) Jean-Henri Clément (VD)	Joli Morard	Joli Morard Jean-Henri Clément
Commission MCH (2 personnes) membres commission nationale MCH	Peter Vetter (VS) Damien Schopfer (FR)	Damien Schopfer	Peter Vetter Damien Schopfer
Centres de formation (1 personne) coordination cours, resp. enseignants moyens didactiques	Joris Favre Christian Würml, Tolochenaz Thomas Gurtner, BRH Bienne	Joris Favre	

En ce qui concerne les cours selon les nouveaux règlements et directives d'examens, ils débiteront comme suit:

Les chefs d'équipe au printemps 2021

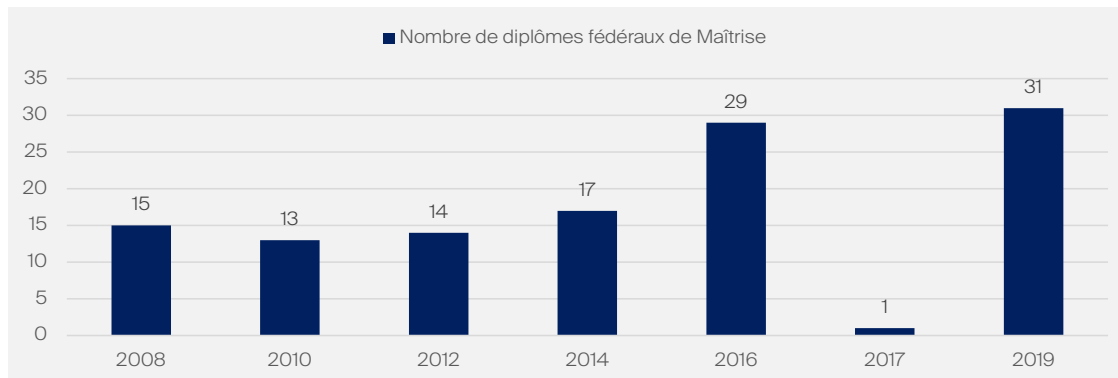
Les contremaîtres en automne 2020. Ce cours sera réservé uniquement aux personnes ayant suivi la formation de chef d'équipe.

Les maîtres, en automne 2020.

La collaboration que la FRECEM entretient avec nos 2 prestataires de formation est excellente et la réforme ne fera que renforcer nos relations.

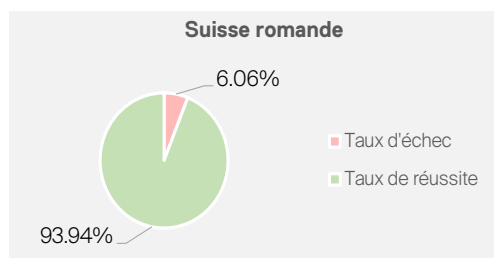
FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUPERIEURES

Evolution | Diplômes fédéraux de Maîtrise en menuiserie/ébénisterie délivrés en Suisse romande



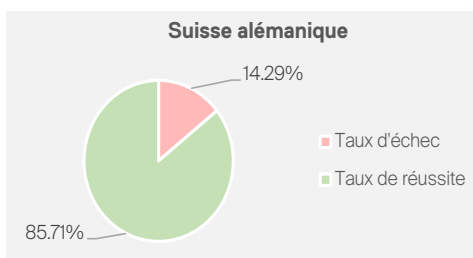
*La FRECEM organisait en 2017 un dernier examen sous l'ancien règlement avec une session de répétants avant de faire place en 2019 à la nouvelle formation modulaire de Maîtrise.

Examen professionnel supérieur de Maîtrise en menuiserie/ébénisterie | 2019



Total candidats 33
Nombre d'échecs 2
Nombre de réussites 31

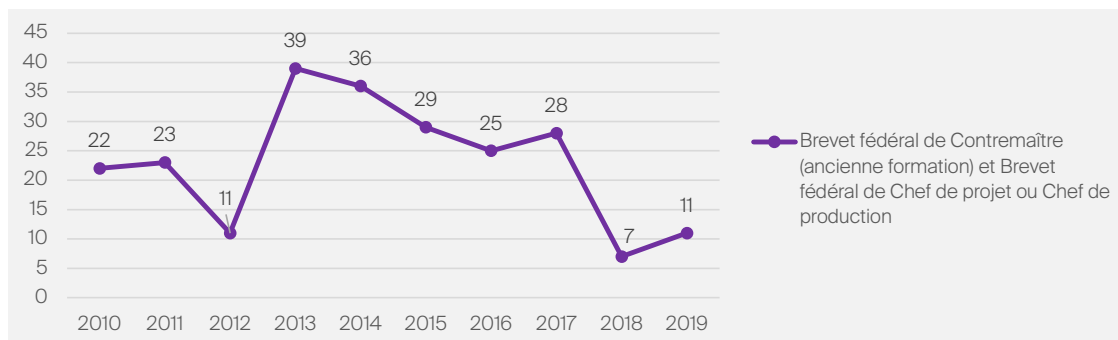
Note moyenne 4.5



Total candidats 14
Nombre d'échecs 2
Nombre de réussites 12

Note moyenne 4.5

Evolution | Brevets fédéraux en menuiserie/ébénisterie délivrés en Suisse romande



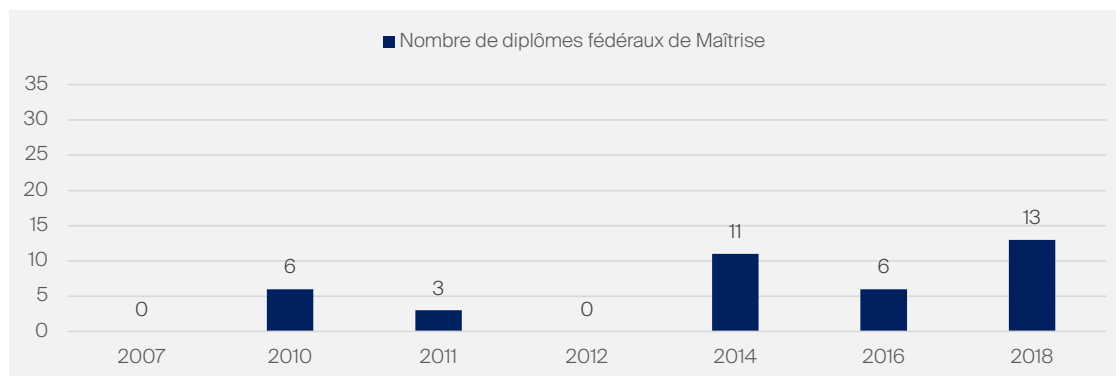
*Le brevet de Contremaître était promulgué jusqu'en 2016, cette dernière année représentant une année transitoire. A partir de cette date, la dénomination changeait pour devenir le brevet fédéral de Chef de projet ou Chef de production dans le cadre de la nouvelle formation modulaire en vigueur.

Sources : Suisse Alémanique par le VSSM et Holzbau Schweiz / Romandie par la FRECEM



FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUPERIEURES

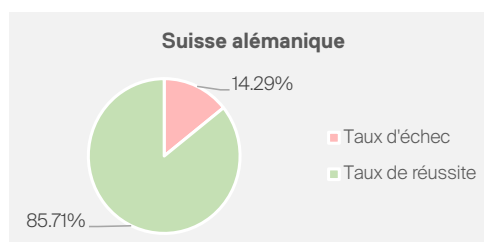
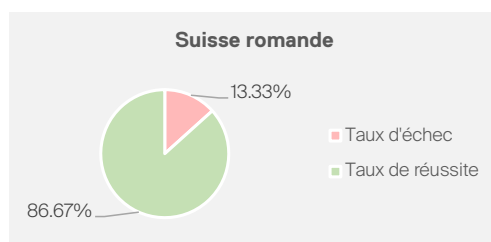
Evolution | Diplômes fédéraux de Maîtrise en charpente délivrés en Suisse romande



*Un nouveau règlement d'examen entrant en vigueur en 2007, représentant une rénovation lourde et globale de la formation qui ne comptait plus de maîtrisés depuis quelques années et dont le dernier règlement datait de 1983.

*Aucun maîtrisé romand n'a été promu en 2007 et en 2012.

Examen professionnel supérieur de Maîtrise en charpente | 2018



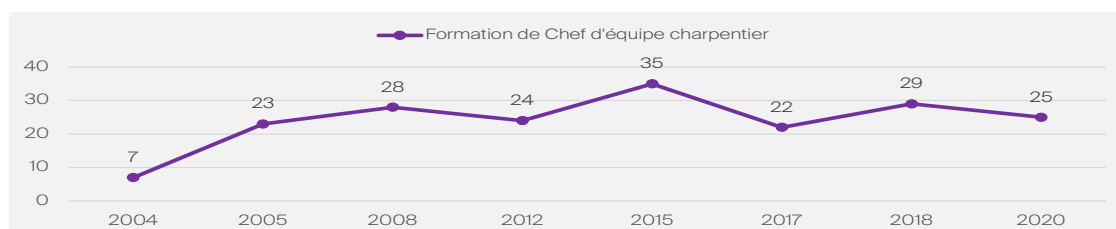
Total candidats 15
Nombre d'échecs 2
Nombre de réussites 13

Note moyenne 4.1

Total candidats 14
Nombre d'échecs 2
Nombre de réussites 12

Note moyenne 4.5

Evolution | Titres de Chef d'équipe et Brevets fédéraux de Contremaître en charpente délivrés en Suisse romande

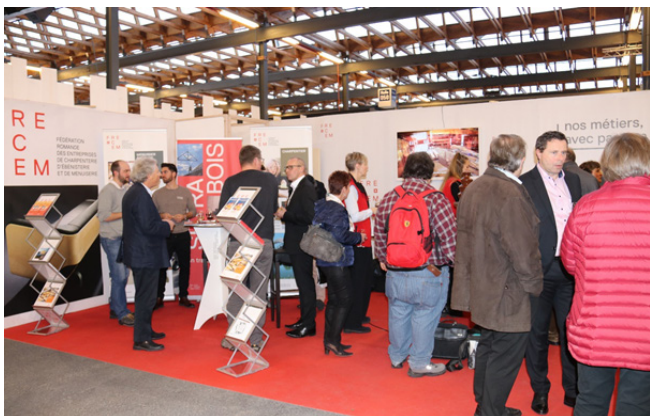


COMMUNICATION



Salon Bois | Technibois à Bulle | 8.- 10.02.2019

La FRECEM a participé pour la deuxième fois à Salonbois | Technibois à Bulle. Lors de cette 15ème édition, nous avons profité de la fréquentation record de 7'500 visiteurs (+ 15% par rapport à 2017). Parmi les 110 exposants, nous avons présenté les activités de la FRECEM au grand public, à nos partenaires et nombreux membres parmi les visiteurs. C'était l'occasion de discussions informelles et riches avec des adolescents accompagnés de leurs parents, à la recherche de leur profession de rêve, des jeunes professionnels motivés à suivre une formation supérieure et nos différents partenaires et membres. A noter que nous avons partagé le stand avec la Haute Ecole Spécialisée Bernoise et l'ensemble de la filière était ainsi rassemblée pour donner une image complète de nos professions et créer des synergies.



Film Charpentier

Le film de promotion du métier de charpentier a été adapté en français. Il présente la formation initiale et les débouchés offerts aux jeunes professionnels motivés. Il permet aux jeunes d'avoir une vision globale de la profession.

Nous menons actuellement une réflexion pour étoffer notre matériel promotionnel de nos métiers tant pour l'usage de la FRECEM que pour celles de ses membres ou partenaires.

www.frecem.ch | Facebook

Le site de la FRECEM est étoffé et évolue constamment. Nous sommes heureux lorsque nos partenaires nous indiquent que c'est un outil de travail utile et important dans leur quotidien. C'est avec plaisir que nous recevons des suggestions de votre part.

La FRECEM est active sur de nombreux fronts et oublie souvent d'en faire part à ses partenaires et membres, nous avons comme objectif à partir de 2020, de mieux communiquer sur l'ensemble de nos activités.

C'est la raison pour laquelle, nous allons mettre en place des E-Newsletter pour la FRECEM et SETRABOIS via notre site. Nous pourrions ainsi informer nos partenaires sur les divers événements organisés par la FRECEM ou sur ceux auxquels elle participe, sur les actions et les différentes révisions et évolutions dans les formations et nos métiers.

Collaboration Holzbau Schweiz & VSSM

L'année 2019 a également été l'occasion d'inviter au Mont-sur-Lausanne les équipes de la formation du VSSM et de Holzbau Schweiz qui n'étaient pour la plupart jamais venus dans les bureaux de la FRECEM. Lors de ces deux de journées de travail enrichissantes, il s'est agi d'expliquer le point de vue et le fonctionnement de la FRECEM, afin de montrer les différences tout en cherchant un chemin commun. Ces journées ont été l'occasion de faciliter la compréhension mutuelle et de créer des liens dans un cadre différents.

IDB L'INDUSTRIEL DU BOIS



Résultats financiers 2019 et informations

En 2019, l'IDB a dégagé une balance d'impression positive, comme c'était déjà le cas les années précédentes et a maintenu des résultats conformes au budget fixé. L'année a été marquée par un nombre particulièrement important de foires pendant une courte période (en particulier : HOLZ, Bau+Energie Messe, Swissbau et Eurobois), induisant une forte sollicitation des annonceurs. Malgré cela, le nombre d'annonces est resté stable face à l'année 2018.

Les coûts d'impression 2019 se sont avérés plus bas que le budget prévu et ont même baissé face à l'année précédente, ceci grâce au changement de machine et de lieu d'impression (dorénavant à l'imprimerie Saint-Paul de Fribourg). Les coûts d'expédition pour la poste sont restés stables.

Le nombre total de pages publiées sur l'année s'est élevé à 640, avec un chiffre record de 72 pages pour l'édition de septembre. La revue a conservé une bonne qualité de contenu, avec le plus possible d'articles rédigés par la rédaction elle-même (le rapport pages commerciales/pages d'articles est de 15% - 85%). Pour encourager les nouveaux abonnements, la revue a été mise à disposition des visiteurs lors des foires HOLZ et Swissbau, dans la zone dédiée à la presse.



F R E
C E M
Association
des enseignants
de l'enseignement
professionnel
et de l'adulte

11



Développement en ligne

Suite à la modification du site Internet www.frecem.ch, des pages dédiées à l'IDB ont été créées et mises en ligne en juin 2019. Ces dernières permettent dorénavant de découvrir le contenu de chaque édition, d'obtenir des informations utiles sur la revue, de consulter les petites annonces professionnelles du moment ou encore de s'inscrire en ligne pour un abonnement. Des actualités artistiques et techniques, un calendrier des foires professionnelles, des archives en version PDF, ainsi que la liste des prix des annonces et encarts sont également disponibles en ligne.

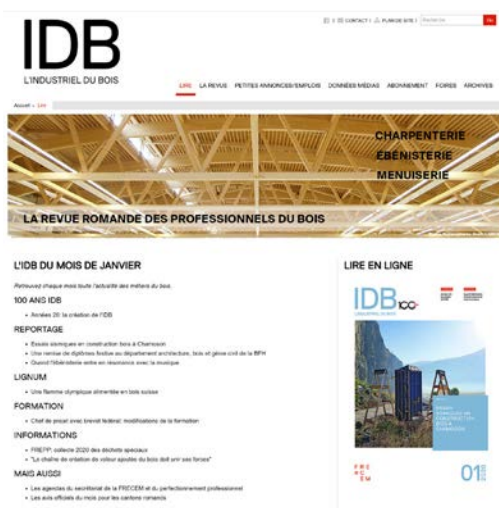
La rédaction a offert à tous les abonnés de lire la revue en ligne sous la rubrique « Lire », grâce à un nom d'utilisateur et un mot de passe personnels. A cet effet, une lettre d'information accompagnée d'un mode d'emploi est parvenue à chaque lecteur au mois de juillet 2019. Le système interne d'adresses a été modifié pour l'administration des abonnés en ligne. Un soutien technique a été donné par téléphone ou e-mail aux personnes qui rencontraient des difficultés sur le site. Au niveau interne, des modes d'emploi et règles ont été créés pour le suivi des abonnements et la gestion des pages Internet.

Les nouvelles pages IDB ont également permis de placer des annonces en ligne, dont les premières sont parues durant l'automne dernier. Trois formats ont été conçus en lien avec les annonces parues dans la revue papier. Pour informer les annonceurs, une brochure avec la liste des prix pour les formats en ligne a été envoyée par e-mail en septembre 2019 (420 courriels).



IDB L'INDUSTRIEL DU BOIS

Une communication générale sur les nouvelles pages Internet a été effectuée, afin de toucher l'ensemble des partenaires de la FRECEM et de l'IDB : outre les courriels et lettres, une double page d'information est parue dans l'édition de septembre, des annonces ont été placées durant les mois suivants dans la revue et des indications sont parues dans les signatures e-mails des collaborateurs de la FRECEM entre octobre 2019 et février 2020.



Intensification des collaborations

Suite aux discussions avec le Groupe Saint-Paul et l'imprimerie Glassonprint, plusieurs adaptations techniques ont pu être effectuées (systèmes de transfert des données/nomination des dossiers/sensibilisation des clients au format des documents à transmettre, etc.). L'infographiste responsable de la mise en page de la revue depuis plus de vingt ans a également été convié à visiter les locaux de la FRECEM lors d'une matinée d'échanges constructifs.

Dans le cadre des actualités en ligne pour la revue, plusieurs partenariats ont été conclus pour la reprise d'informations et de photos. Ils seront intensifiés durant l'année 2020. En collaboration avec le VSSM et Holzbau Schweiz, des articles sur les assemblées générales de ces associations ont été publiés dans le courant 2019. Enfin durant l'automne, l'apprentie de la FRECEM a pu découvrir les activités de la rédaction, participer aux actions de prospection et rédiger des articles.

Les 100 ans de l'IDB

L'année 2020 marque les 100 ans de la revue : la première édition est parue le 16 mai 1920. Pour marquer l'événement, des annonces et articles historiques sont publiés chaque mois dans des pages spéciales. Ces dernières, tout comme les couvertures de l'année, portent un logo évoquant une paire d'yeux en lecture et le chiffre 100.



Les annonces représentent le volet marketing et vente de la revue. Elles ont permis et permettent toujours de financer la production et l'impression de l'IDB. Elles jouent aussi un rôle utile de communication pour présenter les nouveaux produits disponibles sur le marché. Les recherches dans les archives ont permis de retrouver les publicités de nombreux annonceurs présents dans les pages de la revue depuis des dizaines d'années et pour certains, depuis 100 ans. Pour remercier ces annonceurs, des pages spéciales sont publiées, reproduisant la première annonce de chaque client, accompagnée d'une annonce actuelle. A cet effet, une offre spéciale basée sur le nombre d'années de collaboration avec la revue a été créée.

ILS NOUS SOUTIENNENT FIDÈLEMENT DEPUIS 100 ANS

Merci à
Getaz Mianton SA

Bois de Construction
Scierie mécanique
Eternit en plaque
pour tous usages

Votre partenaire pour tous vos projets de construction.
Coupe, préparation, logistique...
Profitez de notre expertise technique pour les produits bois et dérivés.
www.getaz-mianton.ch

GRAPHI, GLASSON, GETAZ, MINTON



IDB L'INDUSTRIEL DU BOIS

Les articles historiques permettent de présenter l'évolution rédactionnelle de la revue. Ils sont tirés des quelques 46'000 pages des archives papier à disposition. Chaque mois, des articles représentatifs de chaque décennie et susceptibles d'avoir un écho au XXI^e siècle sont publiés. Ils sont recadrés pour faciliter la lecture et se fondre dans la charte graphique moderne de l'IDB. Deux personnages festifs pour chaque époque servent de porte-voix pour transmettre les commentaires de la rédaction, amener des compléments utiles ou faire le lien avec l'actualité.

Autres projets 2020

Assurer et développer les actions de prospection, faire connaître l'IDB et renforcer les liens avec les lecteurs resteront les priorités de l'année 2020. Pour cela, une représentation lors d'événements tels que foires, concours ou conférences sera assurée et la recherche de nouveaux annonceurs intensifiée. La rédaction se rendra également aux différentes assemblées des associations cantonales sur un tournoi de deux ans, afin de présenter l'IDB et ses activités.



Lors de l'assemblée des délégués 2020, un set de table anniversaire est prévu pour les convives. Ce dernier reproduit le logo FRECEM et celui des 100 ans de l'IDB dans des couleurs festives or et argent. Dans le même esprit, une signature e-mail pour les collaborateurs FRECEM a été créé.

PROKALK



« PROKALK » pour la Suisse Romande !

Transfert du support et de la distribution à Triviso SA

Avec la base de données PROKALK, vous utilisez un logiciel qui vous aide non seulement dans l'élaboration de vos offres et factures mais qui vous sert également de base de calcul complète. Jusqu'à présent, la FRECEM était le contact pour toutes questions concernant le logiciel

Dans le but d'améliorer la qualité du produit et du support, la FRECEM ainsi que le VSSM section Argovie, en tant que propriétaires de licence, ont pris la décision de transférer le support et la commercialisation de PROKALK pour la Suisse romande à la société Triviso SA dès le 01.02.2019.

Triviso SA, fabricant du logiciel ERP du même nom pour la gestion dans les métiers du bois, développe depuis toujours la base logiciel du programme. Ce nouveau partenariat garantit le développement continu du système de calcul. De plus, vous bénéficierez des connaissances techniques des collaborateurs de Triviso SA pour le support et la formation en français.

La FRECEM continuera de proposer le programme dans les écoles techniques supérieures et les divers centres de formation et reste un partenaire stratégique dans l'évolution du produit.



SETRABOIS, SOLUTION DE BRANCHE



Pour être en conformité avec la directive CFST (Commission Fédérale pour la Santé et la Sécurité au Travail), toutes les entreprises de menuiserie et charpente doivent mettre en place un système assurant la santé et la sécurité au travail. La solution de branche introduite par la FRECEM, en juin 2000, permet aux entreprises d'être en conformité avec la législation.

Actuellement, la collaboration très étroite avec SIKO pour le domaine de la menuiserie fonctionne parfaitement. Concernant la charpente, SETRABOIS bénéficie déjà de l'analyse de risques de Holzbau Vital et bénéficie d'un contrat de collaboration.

Les démarches pour renouveler la certification de SETRABOIS pour prolonger sa validité de cinq années (jusqu'en 2023) ont abouti. La SUVA, organisation de contrôle de notre solution de branche, nous a soutenu pour ce travail. Nous devons néanmoins corriger certains points demandés par la CSFT et adapter la structure de SETRABOIS qui arrive à sa taille critique. Il nous faut augmenter l'efficacité de la gestion administrative des affiliations et des attestations et dégager du temps pour mener des actions de communication pour la prévention des accidents. Différentes options sont à l'étude et seront testées en 2020.

De même, suite aux tragiques accidents qui ont touché des apprentis ces derniers mois, nous avons mené une action sur le stockage des panneaux en nous appuyant sur les données techniques de la Suva et en complétant l'action par un interview de Monsieur Claude Baeriswyl de la Suva, qui a la lourde tâche de se rendre sur place dans ce genre de situation. Nous avons voulu axer notre communication sur les conseils techniques et la prise de conscience des conséquences humaines dramatiques pour les familles, le patron et les collègues. En parallèle, un village de sécurité a été mis sur pied conjointement par SETRABOIS, la Suva et l'AFMEC dans le cadre d'un projet pilote et réunissant tous les différents partenaires de la sécurité et de la santé au travail. Il y aura des postes sur l'entreposage et stockage de panneaux à 3 plis, le montage de chevrons et les contrôles des échafaudages. Un 4ème poste concernera les accidents non professionnels, les charpentiers faisant partie des professions les plus touchées. En cas de succès, cette action prévue dans la Glâne (FR) sera reconduite dans l'ensemble du canton et dans toute la Suisse romande.



TARIFICATION SUVA



Le comité de gestion SETRABOIS se réunit, 2 fois par année, pour valider les stratégies proposées par la FRECEM afin de permettre à chaque entreprise de bénéficier de tous les éléments garantissant un travail en toute sécurité.

La base de données contenant tous les PERCO et, par déduction, toutes les entreprises affiliées à la solution de branche est mise à jour en continu. Des cours PERCO et EDEX sont organisés dans chaque canton afin de permettre aux entreprises de se mettre à jour. Nous comptons, en 2019, 766 entreprises affiliées et 936 PERCO. 6 cours PERCO, dont deux dans le cadre de la formation supérieure de Spécialiste de fabrication, ont été mis sur pied en 2019, soit 61 personnes formées. 2 cours EDEX ont eu lieu en 2019, soit 21 personnes formées.

Le contenu du classeur et le logiciel MSST ayant été amélioré les années passées, ils sont opérationnels et actuels.

Les représentants des différentes classes d'assurances de la SUVA sont traditionnellement invités à la fin de l'été pour prendre connaissance de la situation financière de leur classe (18 S pour la menuiserie et 41 B0 pour la charpente) et des modifications de tarification pour l'année suivante.

Cette année encore, fait très réjouissant, le nombre d'accidents ainsi que le coût par accident sont restés stables.

Toutefois avec la prise en compte et surtout le coût très élevé des cas en relation avec l'amiante, les coûts imputés à notre branche sont importants.

Sur l'ensemble de la LAA, il faut s'attendre à environ 1100 nouveaux cas de mésothéliome d'ici à 2030 et selon les estimations, environ 106 de ces cas concerneront la classe 18S Menuiseries et ébénisteries.

Les coûts par cas sont d'environ CHF 500'000.- et le montant total nécessaire se monte à 53 millions de francs.

Cela équivaut à 109 % de la prime annuelle AAP versée par la classe 18S.

En relation avec ce thème, un projet de réassurance pour les cas d'accidents ou de maladies professionnelles à fort coûts a été mis en consultation en 2016. Ce sont plus de 80 associations et organisations qui ont été consultées et ont fait part de leurs demandes et souhaits.

La FRECEM a demandé qu'une solidarité interbranche soit mise en place dans les cas d'amiante. En effet nous avons plus le sentiment d'être les victimes que les responsables d'événements datant de plusieurs dizaines d'années.

Malheureusement sans succès, car pour cela il faudrait modifier les lois et donc que la politique s'active sur ce dossier. On peut toujours espérer...mais pour l'instant il n'y a pas grand-chose qui bouge.

La réassurance est entrée en vigueur au 01.01.2019 et permettra de lisser les primes sur plusieurs années et ainsi éviter les grosses augmentations annuelles pour nos classes.

La FRECEM et le VSSM suivent de près ce dossier ainsi que le GRC et Holzbau Schweiz pour le domaine de la charpente.

CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL



En décembre 2018, le SECO a fait paraître la demande d'extension de la CCT-SOR dans la FOSC.

Aucune opposition n'ayant été formulée dans le délai imparti, le Conseil Fédéral a validé l'extension de la CCT SOR à partir du 1er mars 2019.

Suite à la publication par le Seco des directives concernant les contributions dans le cadre des conventions collectives de travail étendues (datant de novembre 2014), le comité CPP-SOR a effectué de nombreuses démarches visant à satisfaire les exigences du Seco et assurer la transparence de ses comptes (par exemple : nomination d'un organe de révision commun à l'ensemble des commissions paritaires du second-œuvre romand et création d'un nouveau plan comptable pour la réconciliation des comptes). Les attestations d'utilisation des rétrocessions ont été établies par les signataires de la convention et remises avec les comptes au SECO.

Les membres du comité CPP-SOR se sont réunis à quatre reprises durant l'année 2019 pour traiter des sujets en cours, tels que l'exécution des mesures d'accompagnement, les contrôles d'entreprises et de chantiers réalisés par les CPPC, les demandes d'adhésion à la CCT-SOR, les interprétations du texte de la convention, la participation au système d'information de l'alliance de la construction (SIAC) ou encore le financement des concours romands et nationaux.

Deux séances communes de coordination entre des représentants du comité CPP-SOR et les CPPC se sont déroulées en 2019.

Le système des cautions a permis de nombreux échanges entre la CPP-SOR, les CPPC, ZKVS et la FREPP durant l'année 2019. Malgré une augmentation de la charge administrative, les CPPC ont su s'approprier cette nouvelle tâche et contribuer à son amélioration dans le cadre des réunions CPP-SOR et CPPC.

Les négociations salariales se sont achevées par l'application stricte des augmentations de salaire telle que précisée dans la CCT-SOR étendue par le Conseil Fédéral au début de l'année.



REPRÉSENTATION ET COLLABORATION AU NIVEAU NATIONAL



La FRECEM est une association professionnelle faîtière régionale et une entité juridique indépendante des autres associations de la branche comme des associations politico-économiques.

Parfois seule, parfois en accord, quelques fois en désaccord, mais le plus souvent en collaboration avec les associations professionnelles nationales ou simplement alémaniques, la FRECEM a comme mission de défendre les intérêts de ses membres au niveau national.

Nous sommes très conscients que, passé Outre-Sarine, l'existence des Romands et leurs contingences en tant que minorité linguistique est, volontairement ou non, vite oubliée.

C'est la raison pour laquelle, depuis plus de 20 ans, nous nous rendons assidûment à des séances de commissions, rencontres de délégués, assemblées générales et autres manifestations se déroulant à Zürich, Berne, St-Gall, Olten, Lucerne, Coire ou Lugano.

Pour faire encore mieux, à défaut de rencontrer des partenaires parlant la langue de Molière, tous les collaborateurs de la FRECEM parlent français, allemand et parfois même italien.

Nos relations et contacts sont naturellement intenses avec les deux associations faîtières alémaniques de nos branches, le VSSM pour les menuisiers et Holzbau Schweiz pour les charpentiers mais également avec les associations des autres métiers du bois réunies au sein de Lignum, économie suisse du bois.

Le directeur et le président de la FRECEM participent à un grand nombre de manifestations afin de faire connaître la FRECEM et rappeler son existence.

Nous représentons et défendons nos intérêts politico-économiques au sein de l'USAM, organisation faîtière des PME suisses, au sein de Construction suisse, organisation faîtière de la construction.

Notre participation à Construction romande nous permet d'être informé sur les sujets d'actualités et important pour la

FRECEM et ses membres.

En étant présent dans les séances du GRAM (Groupement Romand des Arts & Métiers), nous sommes au courant de ce qui se passe dans les autres associations faîtières.

De cette façon nous participons aux décisions et à la vie politique en suisse romande.

Nous en faisons de même et directement avec des instances fédérales telles que le SEFRI (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation), le SECO (Secrétariat d'Etat pour l'économie), l'OFEV (Office fédéral de l'environnement) et la SUVA (Caisse nationale d'assurance accidents). Ceci est capital pour la Romandie, car ces instances oublient régulièrement que, même si nos partenaires ont « Suisse » dans leur dénomination, ils représentent uniquement la Suisse alémanique et le Tessin.

C'est bien entendu sur le plan régional, donc sur le plan romand, que la représentation et la collaboration de la FRECEM est la plus dense. D'abord, avec ses sept associations cantonales membres, parfois avec leurs sections, en séance de comité ou de commission.

La FRECEM entretient également de nombreuses collaborations avec les membres du GEB (Groupement romand des enseignants des métiers du bois) ainsi qu'avec les centres et écoles professionnelles.

Sans oublier l'étroite collaboration FRECEM/CEDOTEC-Office romand de Lignum, pour tout ce qui est du domaine de la promotion du bois et conseils techniques dans le domaine de la construction en bois (normes SIA, normes AEAI, etc...). Cedotec et FRECEM sont maintenant depuis plus de 20 ans dans le même bâtiment, au Mont-sur-Lausanne ; cette réunion sous le même toit a entraîné de nombreuses synergies très profitables à la branche.

VSSM | Verband Schweizerischer
Schreinermeister
und Möbelfabrikanten

holzbauschweiz



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

ETAT DES MEMBRES



MEMBRES		2015	2016	2017	2018	2019	DÉLÉGUÉS 2019
	AFMEC	147	146	146	143	142	7
 Association genevoise des entrepreneurs de charpente, menuiserie, ébénisterie et parqueterie	ACM	158	153	153	160	146	7
	GGMB	64	65	66	62	56	3
 AJMCE ASSOCIATION JURASSIENNE DES MENUISIERS, CHARPENTIERES, EBENISTES	AJMCE	76	74	75	74	75	4
	ANM	47	46	46	48	52	3
	AVEMEC	155	156	155	152	145	7
 entrepreneurs! fédération vaudoise	GROUPE BOIS	226	240	239	239	241	12
	TOTAL	873	877	880	878	857	43



BILAN CONSOLIDE FRECEM ET FONDS MEC AU 31 DECEMBRE						
ACTIF	2019			2018		
	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL
Caisse	3 829.40		3 829.40	3 736.30		3 736.30
CCP	257 523.73	241 298.17	498 821.90	414 661.01	639 347.81	1 054 008.82
Raiffeisen c/c	515 027.80		515 027.80	7 433.70		7 433.70
Trésorerie	776 380.93	241 298.17	1 017 679.10	425 831.01	639 347.81	1 065 178.82
Débiteurs	220 550.60	140 759.40	361 310.00	126 459.25	109 193.04	235 652.29
Correction de valeur sur créances	-6 500.00	-47 000.00	-53 500.00	-5 200.00	-47 000.00	-52 200.00
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	214 050.60	93 759.40	307 810.00	121 259.25	62 193.04	183 452.29
c/c frais du personnel	4 000.00		4 000.00	3 000.00		3 000.00
c/c FRECEM - Fonds MEC	-502 061.05	502 061.05	-	-153 555.49	153 555.49	-
Impôts anticipés à récupérer		-	-			
Autres créances à court terme	-498 061.05	502 061.05	4 000.00	-150 555.49	153 555.49	3 000.00
Stock matériel promotionnel	7 008.25		7 008.25			-
Stock Classeurs moyens didactique CH		20 966.40	20 966.40	-	-	-
Stock Classeurs formation ME		63 010.10	63 010.10	-	35 327.00	35 327.00
Stocks	7 008.25	83 976.50	90 984.75	-	35 327.00	35 327.00
Actifs transitoires	75 655.64	212 450.40	288 106.04	164 835.72	182 521.05	347 356.77
Actifs de régularisation	75 655.64	212 450.40	288 106.04	164 835.72	182 521.05	347 356.77
Parts sociales	1.00		1.00	1.00		1.00
Titres	150 149.95		150 149.95	150 149.95		150 149.95
Correction de valeur sur titres	-		-	-2 859.95		-2 859.95
Provision pour moins-value sur titres			-			-
Immobilisations financières	150 150.95	-	150 150.95	147 291.00	-	147 291.00
Installations informatiques	13 900.00		13 900.00	13 090.00		13 090.00
Mobilier et machine	22 000.00		22 000.00	34 880.00		34 880.00
Centrale téléphonique	1.00		1.00	2 680.00		2 680.00
Immobilisations corporelles	35 901.00	-	35 901.00	50 650.00	-	50 650.00
TOTAL DE L'ACTIF	761 086.32	1 133 545.52	1 894 631.84	759 311.49	1 072 944.39	1 832 255.88



BILAN CONSOLIDE FRECEM ET FONDS MEC AU 31 DECEMBRE						
PASSIF	2019			2018		
	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL
Créanciers	40 256.76	16 591.75	56 848.51	103 319.31	71 047.50	174 366.81
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	40 256.76	16 591.75	56 848.51	103 319.31	71 047.50	174 366.81
Créanciers sociaux et TVA	17 524.05		17 524.05	9 405.46	-	9 405.46
Autres dettes à court terme	17 524.05	-	17 524.05	9 405.46	-	9 405.46
Passifs transitoires	107 829.24	372 125.38	479 954.62	70 253.07	290 602.80	360 855.87
Taxes d'examen exécution de mandat		115 000.00	115 000.00		127 380.00	127 380.00
Réserve sur créances incertaines	430.50	6 129.05	6 559.55	676.52	5 147.40	5 823.92
Provision promotion des métiers		15 000.00	15 000.00		15 000.00	15 000.00
Comptes de régularisation	108 259.74	508 254.43	616 514.17	70 929.59	438 130.20	509 059.79
Fonds pour restructuration	4 500.00		4 500.00	4 500.00	-	4 500.00
Fonds pour actions diverses FRECEM	262 000.00		262 000.00	262 000.00	-	262 000.00
Fonds de réserve courant		185 000.00	185 000.00		185 000.00	185 000.00
Fonds HG commerciale		53 800.00	53 800.00		53 800.00	53 800.00
Fonds de réserve	266 500.00	238 800.00	505 300.00	266 500.00	238 800.00	505 300.00
Capital au 1er janvier	309 157.13	324 966.69	634 123.82	318 201.77	214 866.24	533 068.01
Bénéfice / Perte (-) d'exercice	19 388.64	44 932.65	64 321.29	-9 044.64	110 100.45	101 055.81
Capital au 31 décembre	328 545.77	369 899.34	698 445.11	309 157.13	324 966.69	634 123.82
TOTAL DU PASSIF	761 086.32	1 133 545.52	1 894 631.84	759 311.49	1 072 944.39	1 832 255.88



COMPTES ET BUDGET FRECEM									
		Comptes 2019		Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3	Charges générales	1 600 455.01	1 319 901.70	1 631 740.39	1 299 522.26	1 485 741.76	1 226 683.60	1 465 787.64	1 212 009.91
30	Charges du personnel	1 144 158.69	140 433.70	1 188 540.39	112 060.69	1 071 041.76	102 450.94	1 038 131.92	143 876.65
31	Frais de locaux	60 989.97	-	53 500.00	-	53 500.00	-	52 947.89	-
32	Cotisations aux associations faitières	96 838.93	-	105 500.00	-	105 500.00	-	89 135.25	-
33	Frais d'administration	106 538.44	2 917.15	97 100.00	4 000.00	97 100.00	4 000.00	95 881.22	2 920.25
34	Frais de séances et vacations	124 653.29	51 903.45	138 000.00	44 000.00	138 000.00	44 000.00	125 073.13	44 500.00
35	Amortissements	30 447.74	-	27 000.00	-	8 500.00	-	26 778.70	-
36	Assurances	3 736.45	-	3 100.00	-	3 100.00	-	2 895.15	-
37	Impôts	31 845.80	-	14 000.00	-	4 000.00	-	11 771.90	-
38	Charges extraordinaires	1 245.70	-	5 000.00	-	5 000.00	-	23 172.48	9.90
39	Imputation interne des charges générales	-	1 124 647.40	-	1 139 461.58	-	1 076 232.66	-	1 020 703.11
4	Produits généraux	-	235 566.57	-	234 628.65	-	234 628.65	-	253 229.31
40	Cotisations des entreprises membres	-	231 227.00	-	234 628.65	-	234 628.65	-	233 873.45
41	Produits divers	-	4 339.57	-	-	-	-	-	19 355.86
5	Industriel du Bois	442 621.33	474 995.60	466 779.16	491 140.00	448 058.16	466 140.00	430 893.39	492 656.85
50	Chiffre d'affaire publicités	-	395 896.25	-	380 000.00	-	380 000.00	-	410 044.15
51	Chiffre d'affaire abonnement	-	79 099.35	-	111 140.00	-	86 140.00	-	82 612.70
53	Frais de réalisation	158 283.22	-	170 000.00	-	170 000.00	-	168 344.70	-
54	Commissions d'agences	1 876.25	-	8 000.00	-	8 000.00	-	4 472.91	-
55	Pertes sur débiteurs / produits divers	1 300.00	-	1 000.00	-	1 000.00	-	2 900.00	-
56	Réserve	-	-	-	-	-	-	-	-
59	Imputation interne de la quote-part	281 161.86	-	287 779.16	-	269 058.16	-	255 175.78	-
6	Gestion fonds MEC	725 959.89	762 257.95	729 520.16	765 996.17	679 102.81	713 057.95	637 301.51	669 166.58
60	Quote-part aux charges générales	725 959.89	-	729 520.16	-	679 102.81	-	637 301.51	-
62	Contributions du fonds MEC	-	762 257.95	-	765 996.17	-	713 057.95	-	669 166.58
7	Prestations FRECEM	182 937.20	178 640.25	227 662.25	206 823.65	243 571.69	181 430.00	280 346.35	178 221.60
70	Solution de branche Sétraboïs	118 410.56	51 825.75	153 559.12	63 823.65	135 230.93	56 500.00	121 199.76	54 524.40
71	Aide à la calculation PROKALK	9 418.92	380.00	-	-	38 923.75	22 930.00	94 587.12	19 747.75
72	Secrétariat CCP-SOR	55 107.72	126 434.50	74 103.13	143 000.00	69 417.01	102 000.00	64 559.47	103 949.45
90	Divers comptes de fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-
	Total	2 951 973.43	2 971 362.07	3 055 701.96	2 998 110.73	2 856 474.42	2 821 940.20	2 814 328.89	2 805 284.25
	Excédent de produits /charges	19 388.64	-	-	57 591.23	-	34 534.22	-	9 044.64
		2 971 362.07	2 971 362.07	3 055 701.96	3 055 701.96	2 856 474.42	2 856 474.42	2 814 328.89	2 814 328.89



COMPTES ET BUDGET FONDS PATRONAL MEC - FRECEM									
		Comptes 2019		Budget 2019		Budget 2020		Comptes 2018	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3	Charges et produits généraux	285 172.34	746 383.24	262 506.64	653 500.00	274 300.87	653 500.00	292 307.43	759 590.87
30	Charges non spécifiques	233 331.35	35 261.63	211 506.64	6 500.00	223 300.87	6 500.00	238 180.26	6 838.95
31	Contribution des entreprises	51 840.99	709 628.66	51 000.00	647 000.00	51 000.00	647 000.00	53 377.17	732 328.02
32	Autres produits		1 492.95						20 423.90
33	Soutien financier MEC - Formation professionnelle							750.00	
4	Formations initiales ME + CH	376 086.90	123 222.40	269 607.53	45 000.00	344 909.95	80 000.00	263 637.07	132 406.90
40	Charges générales	600.00						400.00	
41	Formation initiale AFP ME	21 716.77		7 062.78		11 180.22		17 222.21	
42	Formation initiale CFC ME	137 945.58	51 375.00	134 964.08	20 000.00	128 657.20	40 000.00	131 909.72	42 111.35
43	Formation initiale AFP PsE	16 296.01	4 896.25	16 778.02		16 122.63		17 676.43	
44	Formation initiale CFC CH	199 528.54	66 951.15	110 802.65	25 000.00	188 949.90	40 000.00	96 428.71	90 295.55
5	Éditions MEC	92 971.51	93 005.10	20 000.00	30 500.00	22 870.60	40 500.00	96 589.47	109 088.45
50	Achats - acquisitions - variation de stock	90 609.75	48 977.70	20 000.00		20 000.00		96 589.47	33 507.00
51	Ventes Éditions		42 142.45		30 000.00		40 000.00		72 027.95
53	Expédition		1 884.95		500.00		500.00		3 553.50
54	Gestion	2 361.76				2 870.60			
55	Pertes sur débiteurs								
6	Promotion des métiers	96 626.81	48 607.20	220 318.32	55 000.00	123 958.69	65 000.00	184 904.80	113 201.60
60	Concours pour apprentis ME	36 797.32	34 000.00	101 035.85	30 000.00	51 701.90	40 000.00	71 576.30	58 201.60
61	Concours pour apprentis CH	30 556.48	14 107.20	69 089.66	25 000.00	31 388.89	25 000.00	69 570.74	55 000.00
65	Choix du métier	29 273.01	500.00	50 192.81		40 867.90		43 757.76	
7	Perfectionnement professionnelle	722 352.73	606 925.00	475 625.44	400 300.00	774 036.06	560 660.00	673 978.60	507 230.00
770	Cours de perfectionnement ME - M2								
771	Cours de perfectionnement ME - M1								
772	Examens Techniciens ES	4 199.98	14 500.00					13 747.20	10 000.00
773	Examens BCME	3 056.83				453.25			
774	Examen MME	5 554.53				4 381.43		5.75	
775	Cours perfectionnement CH	41 781.70	4 000.00	54 860.97	43 000.00	75 209.36		34 351.02	10 000.00
776	Examens professionnels CH	9 653.17	27 000.00	9 672.64	68 800.00	21 777.10	46 400.00	19 132.38	64 000.00
777	Nouvelle formation supérieur	270 286.18		264 331.79		282 283.91	160 000.00	291 763.85	60 000.00
778	Examens de spécialiste de fabrication ME	42 432.03	85 970.00	53 251.10	68 400.00	65 008.14	55 500.00	61 543.16	43 540.00
779	Exécution de mandat ME	26 473.81	63 485.00	20 878.92	17 600.00	35 456.11	44 200.00	24 810.61	19 600.00
780	Examen professionnel ME-CPROJ-CPROC	81 854.40	69 800.00	19 775.77		42 004.07	48 400.00	41 698.97	25 600.00
781	Examen créer & concevoir	17 673.48		7 627.80		22 550.82	18 000.00	30 863.49	
782	Examen d'entreprise / Base & Avancé	46 573.11	40 000.00	24 661.43	49 800.00	53 331.98	52 500.00	56 364.72	125 000.00
783	Examen professionnel supérieurs ME	114 246.03	172 250.00	565.02	59 400.00	62 699.89		9 091.60	
785	Cours de perfectionnement ME / CPROJ - CPROC	18 170.80	40 940.00	20 000.00	37 500.00	30 500.00	61 160.00	19 926.20	18 900.00
786	Cours de perfectionnement CC-CEE	40 396.68	88 980.00		55 800.00	78 380.00	74 500.00	70 679.65	130 590.00
	Total	1 573 210.29	1 618 142.94	1 248 057.93	1 184 300.00	1 540 076.17	1 399 660.00	1 511 417.37	1 621 517.82
	Excédent de produits /charges	44 932.65			63 757.93		140 416.17	110 100.45	
		1 618 142.94	1 618 142.94	1 248 057.93	1 248 057.93	1 540 076.17	1 540 076.17	1 621 517.82	1 621 517.82

REMERCIEMENTS



Pour perdurer, se développer, s'adapter et se moderniser, nos métiers nécessitent un effort soutenu dans le domaine de la formation et du perfectionnement. Par leurs contributions, les membres FRECEM financent largement ce domaine dont les charges annuelles atteignent le million et demi de francs.

Un premier merci s'adresse à vous tous, les membres qui êtes conscients de l'importance de la solidarité corporative et en particulier de la formation et du perfectionnement professionnels.

Un double merci s'adresse à ceux d'entre vous qui, en plus de leur contribution, forment dans leur entreprise la relève en mains-d'œuvre et en cadres de demain.

Un triple merci va à ceux qui, en plus de payer leur contribution associative, en plus de leur fonction de formateur dans leur entreprise, s'engagent encore activement dans les commissions cantonales, romandes ou nationales de formation ou de perfectionnement.

Bien entendu, nos remerciements s'adressent à chacun d'entre vous qui œuvrez dans nos différents comités, commissions ou délégations, ainsi qu'à nos fournisseurs, sponsors ou clients publicitaires de notre revue l'Industriel du Bois, sans oublier les écoles professionnelles et leurs enseignants.

Vous tous êtes conscients de la nécessité de s'investir au profit de votre Fédération romande, qui à son tour est très consciente du temps, de l'argent, du savoir-faire, de la compétence dont ainsi elle bénéficie. Sans votre appui à tous, sous quelque forme que ce soit, votre FRECEM ne serait qu'un « machin » ayant de la peine à justifier son existence.

Le respect que nous témoignent nos partenaires extérieurs démontre que ce n'est de loin pas le cas et nous vous en sommes fortement et cordialement reconnaissants.

MERCI

ANNEXES

SECRÉTARIAT FRECEM 31.12.2019



Directeur général

Daniel BORNOZ
021 657 04 19
bornoz@frecem.ch



Directeur technique et formation

Emmanuel CHASSOT
021 657 04 16
chassot@frecem.ch



Assistante de direction

Nikolina HRGOTA
021 652 15 53
hrgota@frecem.ch



Responsable formation initiale

Michael MARTINS
021 652 15 53
martins@frecem.ch



Chargée Communica- tion & Marketing

Christine PIATTI
021 657 04 18
piatti@frecem.ch



Comptable

Sandra GOBALET
021 657 04 15
gobalet@frecem.ch



Rédactrice en chef IDB

Nathalie BOCHERENS
021 657 04 17
bocherens@frecem.ch



Collaboratrice administrative

Jennifer DRIEU
021 652 15 53
drieu@frecem.ch



Apprentie employée de commerce

Léane HAUSER
021 652 15 53
hauser@frecem.ch

ANNEXES

ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FRECEM

AFMEC
Rue de l'Hôpital 15
Case postale 1552
1701 Fribourg
T : 026 350 33 00
secretaire@afmec.ch
www.afmec.ch

Président : Pascal Sallin
Secrétaire : Laurent Derivaz

ACM
Rue de la Rôtisserie 8
1204 Genève
T : 022 817 13 10
info@acm-bois.ch
www.acm-bois.ch

Président : Marc Biedermann
Secrétaire : Peter Rupf

GGMB
98, rue St-Jean
Case postale 5278
1211 Genève 11
T : 058 715 32 11
bois@fer-ge.ch
www.bois-geneve.ch

Président : François Duret
Secrétaire : Nathalie Bloch

AJMCE
Rue de Tramelan 11
Case postale 242
2710 Tavannes
T : 032 481 25 48
bruegger@etudebk.ch
www.ajmce.ch

Président : Martin Gigon
Secrétaire : Claude Brügger

ANM
La Chotte, Malvilliers
2043 Boudevilliers
T : 032 857 14 68
info@anm.ch
www.anm.ch

Président : Jacques Besancet
Secrétaire : Sylvie Douillet

AVEMEC
Rue de la Dixence 20
1950 Sion
T : 027 327 51 11
info@bureaudesmetiers.ch
www.bureaudesmetiers.ch

Président : Maxime Métrailler
Secrétaire : Lucien Christe

GROUPE BOIS
p.a. FVE
Route Ignace Paderewski 2
Case postale
1131 Tolochenaz
T : 021 632 10 00
marc.morandi@fve.ch
www.fve.ch

Président : Michel Ducommun
Secrétaire : Marc Morandi

COMITE DIRECTEUR FRECEM

Président	SCHWAB Pascal	JU-BE
Vice-Président	METRAILLER Maxime GIGON Martin BESANCET Jacques DUCOMMUN Michel DURET François BIEDERMANN Marc SALLIN Pascal	VS JU NE VD GE GE FR
Membres avec voix consultative	BRUEGGER Claude CHRISTE Lucien DOUILLET Sylvie DISERENS Jean-François MORANDI Marc BLOCH Nathalie RUPF Peter DERIVAZ Laurent	JU VS NE VD VD GE GE FR
	BORNOZ Daniel	Directeur FRECEM

COMITE DU GROUPEMENT ROMAND DES ENTREPRISES DE CHARPENTE (GRC)

Président	DISERENS Jean-François	VD
Vice-Président	NEUHAUS Grégoire	NE
Membres	LALOU Alban LAPERLE Benoît FUSAY Jérémie ROH Jean-René MOREROD Joël SCHALLER Hugues BARRAS Jean VIAL Antoine JEANNERAT Francis WAEFLER Michel	GE GE VS VS VD VD FR FR JU JU
Coordination	CHASSOT Emmanuel	FRECEM

MEMBRES D'HONNEUR FRECEM

ANSERMET Jean-François	GE
BIANCHETTI Maurice	GE
BIEDERMANN Emile	GE
CHANSON André	GE
GAILLARD Joël	VS
GENEVE Louis	GE
GAY Gérard	VS
JOLISSAINT Claude	JU
MARET Raymond	VS
MULLER Eric	VD
NICOLIER Yves	VD
PAPILLOUD Noël	VS
PASCHE Etienne	FR
PASQUIER Marcel	FR
PRALONG Régis	VS
REPOND Bernard	FR
RITZ Martial	NE
SALLIN Robert	FR
VIAL Jacques	FR
VOLERY Jean-Marc	FR
WALZER David	NE

REVISEURS AUX COMPTES

Membres	GEISSBÜHLER Rolf MUSTER Lucas FROGER Marc MOULIN Rodolphe PASCHE Etienne JEMMELY René	JU NE VD VS FR GE
Organe de contrôle	BFB Fidam Révision	Lausanne

COMMISSION DE GESTION

Président	SCHWAB Pascal	JU-BE
Membres	DUCOMMUN Michel RUPF Peter SALLIN Pascal BORNOZ Daniel	VD GE FR Directeur FRECEM

MEMBRES DES COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS ROMANDES

CHEFS EXPERTS CHARPENTE CFC ET AFP

Président	ROH Jean-René	VS
	COMET-CODINA Eric	GE
	RISSE Jean-Luc	VD
	CHAMMARTIN Michel	FR
	UMMEL Cyril	JU
Coordination	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET QUALITE CHARPENTIER CFC ET AFP

Coordination	FEHLMANN Patrick	FR
	PLUMETTAZ Georges	FR
	EGGERTSWYLLER Gérard	FR
	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION DE SURVEILLANCE CIE CFC ET AFP

Coordination	PLUMETTAZ Georges	FR
	WURMLI Christian	VD
	MARTINS Michel	FRECEM

AUTEURS PROCEDURES QUALIFICATIONS CHARPENTE CFC

Coordination	DISERENS Jean-François	Pilotage
	ROH Jean-René	Pilotage
	MARTINS Michaël	FRECEM
	FEHLMANN Patrick	Con. Prof. Écrites
	WILLEMIN Stéphane	Con. Prof. Orales
	FAVRE Joris	Plan d'atelier, responsable
	JEANNERAT Francis	Plan d'atelier
	MARIDOR André	Plan d'atelier
	RISSE Jean-Luc	Pratique
	MEYER John	Pratique
	CHAMMARTIN Michel	Pratique
	MELCHIOR Sandro	Pratique
	COMET-CODINA Eric	Contrôle
	EGGERTSWYLLER Gérard	Contrôle
	HAYOZ Sebastien	Contrôle

COMMISSION CIE CHARPENTE

Coordination	MAYOR Bertrand	VS
	PLUMETTAZ Georges	FR
	MELCHIOR Sandro	VD/NE
	ANDRES Marc	GE
	SEURET Sylvain	JU
	MARTINS Michel	FRECEM

COMMISSION ECOLE CHARPENTE

Coordination	KRÄHENBÜHL Alain	FR/ Bulle
	NICOD Philippe	FR/ Fribourg
	OGAY Philippe	VD/NE
	MAYOR Bertrand	VS
	LEHMANN Marc	GE
	WILLEMIN Stéphane	JU
	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION ROMANDE CONTRÔLE QUALITE AFP PRATICIEN SUR BOIS

Coordination	MARIDOR André	FRECEM / NE
	CAVIN Michel	CEPM / VS
	MELCHIOR Sandro	CIE / VD
	PLUMETTAZ Georges	FRECEM / FR
	VACANT	FRECEM / GE
	UMMEL Cyril	FRECEM / JU
	VETTER Peter	FRECEM / VS
	ROH Jean-René	FRECEM / VS
	CODOUREY Simon	IBS
	STUDER Gaspard	IBS
	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION AUTEURS AFP

Coordination	COMET-CODINA Eric	GE
	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION CONCOURS PROFESSIONNELS CHARPENTE - NATIONAL TEAM

MARTINS Michaël	FRECEM
-----------------	--------

COMMISSION ASSURANCE QUALITE (CAQ CH)

DISERENS Jean-François	Président CAQ /Président GRC
MOREROD Joël	délégué commission centrale suisse
BESSON Aurèle	CECH, membre commission nationale
LALOU Alban	CECH, membre commission nationale
VOLET Philippe	CECH, membre commission nationale
MORAND Sylvain	CECH, membre commission nationale
LOETSCHER Christian	CECH
CLEMENT Jean-Hervé	CMCH, membre commission nationale
MOREROD Joël	CMCH, membre commission nationale
SCHOPFER Damien	MCH, membre commission nationale
VETTER Peter	MCH, membre commission nationale
FAVRE Joris	Responsable centres perfectionnement
Coordination	CHASSOT Emmanuel FRECEM

COMMISSION FORMATION INITIALE CFI CFC ET AFP

Coordination	SCHWAB Pascal	FRECEM
	BORNOZ Daniel	FRECEM
	Vacant	VS
	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION CONTRÔLE QUALITE CFC MENUISIER - EBENISTE

Coordination	ASTORI Jean-Charles	FRECEM
	GÄMPERLI Notker	FRECEM
	DOHNER Martin	FRECEM
	BEAUD Frédéric	GEB
	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION DE SURVEILLANCE CIE CFC ET AFP

Coordination	GÄMPERLI Notker	FRECEM
	MARTINS Michel	FRECEM

ANNEXES

CHEFS EXPERTS MENUISERIE CFC

Membres	KRÄHENBÜHL Alain	FR
	JOBIN Sébastien	JU
	PRALONG Régis	VS
	HABEGGER Yoan	JU
	SALVI Olivier	VD
	BURKHARDT Jacques	GE
	ZWAHLEN Jean-Claude	NE
Coordination	MARTINS Michaël	FRECEM

CHEFS EXPERTS EBENISTERIE CFC

Membres	RAIS Dominique	VS
	SAUTHIER Damien	GE
	HUWYLER Roger	VD
	JOBIN Sébastien	JU
	SAVARY Claude	FR
	ZWAHLEN Jean-claude	NE
Coordination	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION ROMANDE CENTRE CIE

	FAVRE Claude	VD - EDC
	PIROLET Jean-François	VD - ETML
	PLUMETTAZ Georges	FR - EPAI
	DOHNER Martin	FR - EPAC
	LEHMANN Marc	GE - CFPC
	RUMO Julien	GE - CFPC
	CLIVAZ Eddy	VS - EPASC
	FERRUS Samuel	JU - EJB
	WERMUTH Jimmy	NE - CPMB
	MARTINS Michaël	FRECEM
Coordination		

COMMISSION ROMANDE ECOLE PROFESSIONNELLE

	HENCHOZ Gabriel	VD - CEPV
	PIROLET Jean-François	VD - ETML
	GUILLIOD Laurent	VD - CPNV
	NICOD Philippe	FR - EPAI
	KRAHENBUHL Alain	FR - EPAC
	LEHMANN Marc	GE - CFPC
	REY Serge	VS - EPASC
	GEISSBULHER Rolf	JU - CEJEF
	WERMUTH Jimmy	NE - CPMB
	MARTINS Michaël	FRECEM
Coordination		

SOUS-COMMISSION DOMAINE DE QUALIFICATION CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ET DOCUMENTS DE PRODUCTION

	EBNER Claude	GE
	KASER Olivier	VD
	HENCHOZ Gabriel	VD
Coordination	MARTINS Michaël	FRECEM

SOUS-COMMISSION DOMAINE DE QUALIFICATION EXAMENS PARTIELS TPF

	CUONY Olivier	GE
	PLUMETTAZ Georges	FR
	DOHNER Martin	FR
	MAURIS Pierre-Antoine	VS
	SEMERARO Simon	VD
	MARTINS Michaël	FRECEM
Coordination		

COMMISSION CONCOURS PROFESSIONNELS

	HUWYLER Roger	VD
	MARTINS Michaël	FRECEM
Coordination		

COMMISSION ASSURANCE QUALITE MENUISIER-EBENISTE

Président	CINA Stéphane	VS
Membres	BALLIFARD Jean-Marie	VD
	SCHNEEBERGER Denis	GE
	MINNIG Jean-Luc	FR
	SARTORELLI Luigi	VD
	HACHLER Simon	VS

COMMISSION CENTRES DE PERFECTIONNEMENT MENUISIER-EBENISTE

	SARTORELLI Luigi	Responsable CAQ
	PETIT Nicolas	CFPC, Genève
	LEHMANN Marc	CFPC, Genève
	DOHNER Martin	EPAC Bulle / Fribourg
	VALLELIAN Jean-Yves	ECT / Tolochenaz
	STOUDMANN Eric	ECT / Tolochenaz
	SEPPEY Grégoire	EPASC / Martigny
	GAUYE Nicolas	EPASC / Martigny
	MATILE Thomas	CPMB / Colombier
	BURGENER Eric	CPMB / Colombier
	DREIER Vincent	CEJEF - Delémont
	RELLSTAB Christoph	HESB / Bienne
Coordination	CHASSOT Emmanuel	FRECEM

GROUPE DE GESTION SETRABOIS

	DERIVAZ Laurent	FRECEM / FR
	BRUGGER Claude	FRECEM / JU
	CHRISTE Lucien	FRECEM / VS
	DOUILLET Sylvie	FRECEM / NE
	JAQUIER Armand	UNIA / FR
	PIRES MACHADO Francisco	UNIA / VD
	PIRES Francisco	UNIA / NE
	CABETE Armenio	UNIA / JU
	FERRARI Aldo	UNIA Central
	MORANDI Marc	FRECEM / VD
	MENHYART Tibor	SYNA / central
	RUPF Peter	FRECEM / GE
	JOFRESA Benjamin	FRECEM / GE
	TISSIERES Bernard	SYNA / VS
	MICHEL Christine	SIKO / ZU
Invités	VUILLEME Fabien	Formateur PERCO
	BERGONZOLI Philippe	Formateur PERCO
	BYLAND Damien	Formateur PERCO
	BAERISWYL Claude	SUVA / Lausanne
Coordination	CHASSOT Emmanuel	FRECEM

COMITE DE LA COMMISSION PROFESSIONNELLE PARITAIRE DU SECOND-OEUVRE ROMAND

Président	MENYHART Tibor	SYNA central
Vice-président	SCHWAB Pascal	FRECEM / JU
Membres	AYMON Serge	UNIA / VS
	BUACHE André	FREPP / FVE / VD
	CLEMENT Daniel	FREPP / FR
	ENGENHEIRO José	SYNA / GE
	DUCOMMUN Stéphane	FRECEM / NE
	EGGER Yannick	UNIA central
	ERNY Bernard	SO / GE
	FERRARI Aldo	UNIA central
	LOVEY Florian	FREPP / VS
	JAQUIER Armand	UNIA / FR
	LAMBELET Thierry	SYNA / VD
Secrétaire	BORNOZ Daniel	Directeur FRECEM
Voix consultative	DELASOIE Marcel	Directeur FREPP

ASSEMBLÉE DES ASSOCIATIONS PATRONALES SIGNATAIRES DE LA CCT-SOR

Porte-parole	SCHWAB Pascal	FRECEM
Secrétaire	DELASOIE Marcel	FREPP
Organes faitiers	FRECEM FREPP Groupe romand des parqueteurs et poseurs de sols Groupement romand des techniverriers SYNA Syndicat interprofessionnel UNIA Secrétariat central SIT Syndicat interprofessionnel, Genève	
Fribourg	Ass. fribourgeoise des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpenterie et fabriques de meubles. Ass. fribourgeoise des maîtres plâtriers et peintres du canton de Fribourg Groupement fribourgeois des carreleurs Zimmer-und Schreinermeister-Verband Deutsch-Freiburg Association fribourgeoise des métiers du verre	
Genève	ACM, Association genevoise des entrepreneurs de charpente, menuiserie, ébénisterie et parqueterie AGDI, Association genevoise des décorateurs d'intérieur et courtrepoinnières AGERI, Association genevoise des entreprises de revêtements d'intérieur AMV, Association genevoises des maîtres vitriers, miroitiers, encadreur et storistes ASTF, Association genevoise des toitures et façades. CGCC, Chambre genevoise du carrelage et de la céramique CGE, Chambre genevoise de l'étanchéité et des toitures GGE, Groupement genevois d'entreprises du bâtiment et du génie civil GGMB, Groupement genevois des métiers du bois Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie peinture et décoration du canton de Genève UGM, Union genevoise des marbriers	
Jura / Jura bernois	Association des entreprises de carrelage de l'arc jurassien Association jurassienne des menuisiers, charpentiers et ébénistes Association des parqueteurs et poseurs de sols de l'arc jurassien	
Neuchâtel	Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture Association neuchâteloise des marbriers-sculpteurs Association neuchâteloise des menuisiers, charpentiers, ébénistes et parqueteurs Association neuchâteloise des techniverriers	

ANNEXES

Valais

Association valaisanne des entreprises de linoléeurs et sols spéciaux
Association valaisanne des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpente, vitrerie et fabrique de meubles
Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres
Groupement des vitriers du Valais romand

Vaud

Fédération vaudoise des entrepreneurs
Groupe vaudois des entreprises d'asphaltage et d'étanchéité
Groupe vaudois des entreprises de carrelage
Groupe vaudois des entreprises de l'industrie du verre
Groupe vaudois des entreprises de menuiserie, ébénisterie et charpenterie
Groupe vaudois des entreprises de parqueterie et revêtements de sols
Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie-peinture
Groupe vaudois des entreprises de travaux spéciaux en résine

GLOSSAIRE

DES ABRÉVIATIONS

AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie	HBCH	Holzbau Schweiz (association alémanique des charpentiers)
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle	HESB	Haute école spécialisée bernoise Architecture, bois et génie civil
CAQ	Commission d'assurance qualité	IFFP	Institut fédéral de hautes études ou formation professionnelle
CC	Module création-conception	LFP/OFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle (Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle)
CCRA-SOR	Convention collective de retraite anticipée	LIGNUM	Economie suisse du bois
CCT-SOR	Convention collective de travail du second-œuvre romand	MCH	Maître charpentier
CEA	Module conduite d'entreprise avancé	ME	Menuisiers et ébénistes
CEB	Module conduite de base	MEC	Menuisiers - ébénistes - charpentiers
CECH	Chef d'équipe charpentier	MME	Maîtrise de menuisier - ébéniste
CEDOTEC	Centre dendrotechnique, Office romand de Lignum	MOD	Module
CFC	Certificat fédéral de capacité professionnelle	OFEV	Office fédéral de l'environnement (BAFU en allemand)
CFPC	Centre de formation professionnelle de la construction à Genève	PERCO	Personne de contact pour la sécurité en entreprise
CFST	Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail	PME	Petites et moyennes entreprises
CH	Charpentiers	RESOR	Caisse de retraite anticipée du second-œuvre romand
CIE	Cours interentreprise	SECO	Secrétariat d'état à l'économie
CMCH	Contremaître charpentier	SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
CPROJ	Chef de projet	SETRABOIS	Solution de branche en matière de santé et de sécurité au travail
CPROD	Chef de production	SF	Spécialiste de fabrication
CPP-SOR	Commission professionnelle paritaire romande des métiers du second-œuvre	SOR	Second-œuvre romand
CSGC	Centre suisse de gestion des cautions	SYNA	Syndicat interprofessionnel
EDEX	Cours échange d'expérience pour personne de contact de sécurité en entreprise	Technicien ES	Titre des formations techniques en école supérieure
EM	Module exécution de mandat	TFP	Travaux professionnels fondamentaux
EMO	Examen de module	TPI	Travaux pratiques individuels en entreprise
EP	Examen professionnel	USAM	Union suisse des Arts et métiers
EPS	Examen professionnel supérieur	VSSM	Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten
FPS	Formation professionnelle supérieure	ZKVS	Centre suisse de gestion des cautions
FREPP	Fédération romande des maîtres plâtriers peintres		
GEB	Groupement des enseignants du bois de Suisse romande		
GF	Gestion de la formation		
GM	Gestion de mandat		
GP	Gestion de projet/production		
GR	Gestion de la réalisation		
GRC	Groupe romand des entreprises de charpente		

ASSOCIATIONS CANTONALES D'ENTREPRISE DE MENUISERIE,
ÉBÉNISTERIE, CHARPENTE, FABRIQUES DE MEUBLES ET PARQUETEURS
FR - GE - JU - NE - VS - VD

